

*3^{ÈME} PORTRAIT ANALYTIQUE DES SERVICES EN
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE DANS LES
COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES EN
CONTEXTE MINORITAIRE AU CANADA*

*LE
MEILLEUR
EST...
AVENIR
3!*



Par Mariève Forest
et Joyce Portilla, Pour

CNPF

La Commission nationale
des parents francophones

MAI 2012

REMERCIEMENTS

Les succès d'un tel projet dépendent largement d'une participation active de plusieurs joueurs clefs en petite enfance, en particulier au moment de la cueillette de données. Ainsi, les douze partenaires provinciaux et territoriaux qui avaient été identifiés, ont su nous partager leur précieux temps et leur fine connaissance du milieu. À ce titre, nous souhaitons remercier : Martine Fillion (Terre-Neuve-et-Labrador), Linda Richards (Île-du-Prince-Édouard), Natalie Aucoin (Nouvelle-Écosse), Murielle Gagné-Ouellette (Nouveau-Brunswick), Sylvie Ross (Ontario), Chantal Tackaberry (Manitoba), Brigitte Chassé (Saskatchewan), Corinne Collins (Alberta), Marie-Andrée Asselin (Colombie-Britannique), Odile Duval (Yukon), Jacques Lamarche (Territoires du Nord-Ouest), Audrey Mainville (Nunavut). Ces partenaires principaux ont été épaulés par nombre d'acteurs locaux issus du milieu scolaire, communautaire ou gouvernemental. Et, bien qu'il soit impossible de les nommer tous ici, nous désirons les remercier d'avoir pris le temps de partager leur savoir et de soutenir aussi énergiquement le développement des services à la petite enfance. Nous reconnaissons également la généreuse collaboration d'interlocuteurs nationaux, membres de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone, détenant des données sur la petite enfance. Notons en particulier la participation de : Mona Audet (Coalition Bambin), Ronald Boudreau (Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants), Diane Côté (Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada), Richard Lacombe (Association canadienne d'éducation de langue française), Roger Paul (Fédération nationale des conseils scolaires francophones) et Caroline Vézina (Société Santé en Français). Bien sûr, nous désirons remercier l'équipe de la Commission nationale des parents francophones pour leur expertise, leur dévouement et leur ouverture : Richard Vaillancourt, Brigitte Duguay Langlais, Émilie Delattre et Adèle David.

Ce projet a été rendu possible avec la participation financière du Gouvernement du Canada, via le Programme de partenariats pour le développement social.

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag icon above the letter "a".

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Avant-propos	5
Objectifs de l'étude.....	5
Objectifs du portrait analytique.....	6
Quelle place pour les services à la petite enfance ?.....	7
Dans le monde	7
Au Canada.....	7
Dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire	8
Méthodologie liée à la cueillette de données	10
Données nationales	10
Données provinciales / territoriales.....	11
Données sur les carrefours multiservices enfance et famille.....	11
Recommandations	12
Au sein d'un continuum de services : Du service de garde, à la prématernelle, à la maternelle	14
Pouvoir d'attraction	15
LES SERVICES DE GARDE PRÉSCOLAIRES EN INSTALLATION.....	16
Données de comparaison (2005-2011).....	17
Données de projection (2011-2014)	18
Évolutions de la qualité.....	20
LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL	21
LES PRÉMATERNELLES / MATERNELLES (3-4 ANS) ET LES MATERNELLES / JARDINS (5 ANS)	22
Données de projection (2011-2014)	24
Recommandations	28
Comprendre les développements des carrefours multiservices enfance et famille	30
Une mosaïque de carrefours multiservices enfance et famille francophones.....	30
Des carrefours multiservices enfance et famille bilingues.....	33
La qualité au sein des carrefours multiservices enfance et famille	33
Quelques constats positifs tirés des réponses au sondage	34

Quelques points à travailler tirés des réponses au sondage	34
Recommandation	35
Prise en charge de l'accueil et de l'accompagnement du parent	36
Comprendre les habitudes présentes et idéales en AAP	37
Recommandations	40
La petite enfance, une responsabilité partagée.....	41
La table nationale en développement de la petite enfance francophone	41
Quelques initiatives recensées auprès des partenaires nationaux de la Table..	41
Formation et outils pour les intervenants.....	44
Ressources pédagogiques pour les services à la petite enfance	45
Recommandations	46
Conclusion.....	47
Annexe 1 - Graphiques issus de l'autoévaluation de la qualité auprès de 24 carrefours multiservices enfance et famille francophones	49
Annexe 2 - Liste des partenaires de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone – 2010-2011.....	61

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS LE PORTRAIT ANALYTIQUE

Accueil et accompagnement du parent : AAP

Non disponible (en se référant aux données chiffrées) : ND

Table nationale en développement de la petite enfance francophone : Table

NOTE

Par considération pour celles qui travaillent dans ces professions et parce qu'il lui a semblé juste de refléter le nombre majoritaire de femmes dans l'éducation et l'enseignement, la CNPF a choisi d'utiliser le genre féminin pour les termes comme « éducatrices » ou « enseignantes ». La CNPF encourage cependant une plus grande présence masculine dans ces professions, chaque fois qu'elle le peut.

Introduction

AVANT-PROPOS

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure imaginé par la Commission nationale des parents francophones (CNPFF), ses membres et ses partenaires il y a près d'une dizaine d'années. Leur objectif était de mieux connaître l'étendue et la nature des services à la petite enfance afin de cibler plus stratégiquement les orientations et projets futurs. C'est ainsi qu'un premier portrait analytique sur les services à la petite enfance (que l'on nommait « scan ») a eu cours en 2005, et un second en 2009. Le présent portrait analytique (mai 2012) fait état des résultats d'une troisième étude dont les données ont été recueillies à l'automne 2011.

Forts des leçons apprises suite aux embûches rencontrées lors des deux premières études, nous avons cherché à resserrer et prioriser davantage les objectifs et les données à amasser. En outre, bien qu'encore plusieurs améliorations puissent être apportées au processus et aux mandats d'une telle étude, les résultats présentés ici sont basés sur des données plus fiables, plus solides et d'une grande pertinence pour les communautés et pour le secteur gouvernemental.

Au total, notre analyse des données montre un réel développement des services à la petite enfance, de même qu'un réel intérêt pour un approfondissement de leur qualité. On peut penser que l'adoption de la charte canadienne des droits et libertés en 1982 aura inauguré un moment important dans le développement des structures scolaires desservant les communautés, et que la stabilisation des institutions scolaires facilite désormais un développement plus important des services à la petite enfance. Bref, à la lecture de ce portrait, vous constaterez avec quels outils et quelles méthodes les communautés francophones et acadiennes contribuent de plus en plus au plein épanouissement des enfants, parents et familles.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Ce portrait analytique prend note à la fois de la nécessaire qualité au sein des services en développement de la petite enfance et à la fois de la nécessaire prise en charge communautaire de la petite enfance. Ce faisant, il s'attarde plus directement à bonifier notre connaissance des services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada. Cet objectif très ciblé n'en demeure pas moins fort ambitieux. Les données colligées ici ne le sont que très peu ailleurs, ce qui fait de cette collecte un exercice complexe et périlleux. Les objectifs spécifiques visent donc non seulement l'analyse de la nature et de la qualité des services en développement de la petite enfance, mais aussi l'établissement de meilleures pratiques – tant au niveau régional que provincial/territorial ou national – en ce qui a trait à la collecte de données. Plus précisément, l'étude cherche à :

- A. Colliger et analyser des données sur la nature, la qualité et les développements des services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada. Bien qu'un éventail de services soit offert dans les communautés, le présent portrait a ciblé certains services, soit : les services de garde en installation, les prématernelles, les maternelles, les jardins et les carrefours multiservices enfance et famille.
- B. Outiller les partenaires provinciaux, territoriaux et nationaux en vue de favoriser (a) l'appropriation des termes et de la mécanique d'une cueillette de données sur les services en développement de la petite enfance et (b) la mise en place d'un mécanisme de cueillette de données durable et standardisé alimentant les actions entreprises par la Table nationale en développement de la petite enfance francophone (la Table).

OBJECTIFS DU PORTRAIT ANALYTIQUE

Le présent portrait analytique donne évidemment suite aux objectifs de l'étude en présentant une analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies. Les principaux bénéficiaires visés sont : la CNPF, les membres de la CNPF, les membres de la Table, les joueurs clefs en petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes, ainsi que les gouvernements. Ultimement, nous souhaitons que les bénéficiaires tirent différents usages de ce portrait, tel que :

- A. Diffuser et faire connaître la réalité des services en développement de la petite enfance dans les communautés.
- B. Orchestrer la planification provinciale/territoriale en ce qui a trait au développement des services.
- C. Coordonner les différentes stratégies de représentation politique en combinant les constats provinciaux/territoriaux et nationaux.
- D. Cibler les projets spécifiques provinciaux/territoriaux ou nationaux en prenant note des acquis et défis spécifiques aux différentes zones géographiques et aux différents types de services.

Quelle place pour les services à la petite enfance ?

DANS LE MONDE

Dans un récent rapport sur la garde et l'éducation de l'enfant, L'UNICEF soulignait que « La génération montante d'aujourd'hui, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), est la première au sein de laquelle la majorité des enfants passent une grande partie de leurs premières années non dans leur propre foyer avec leur propre famille mais dans quelque structure de garde d'enfants.¹ » On y souligne également que cette transition peut être une avancée ou un revers, selon que les pays prennent au sérieux tous les aspects du développement de l'enfant dans l'établissement des services qui leur sont destinés. L'OCDE a d'ailleurs publié une série de rapports où elle réaffirmait la convergence des recherches quant aux nombreux bénéfices que pouvaient engendrer des services de qualité, tels que « better child well-being and learning outcomes as a foundation for lifelong learning; more equitable child outcomes and reduction of poverty; increased intergenerational social mobility; more female labour market participation; increased fertility rates; and better social and economic development for the society at large.² » Le dernier de ces rapports portait précisément sur la nécessité qu'une offre élargie de services s'accompagne d'un souci important pour la qualité.

« La génération montante d'aujourd'hui, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), est la première au sein de laquelle la majorité des enfants passent une grande partie de leurs premières années non dans leur propre foyer avec leur propre famille mais dans quelque structure de garde d'enfants.¹ »

AU CANADA

Ceci étant, à l'UNICEF comme à L'OCDE, on constate les piètres performances du Canada à l'égard des soins et services aux enfants. Le dernier rapport de l'UNICEF montrait que le Canada était au bas de l'échelle des 25 pays industrialisés étudiés, celui-ci ne respectant qu'une seule des dix normes minimales de protection des enfants durant leurs années les plus vulnérables et formatives³. Même constat de la part de la Société canadienne de pédiatrie qui, dans un rapport étudiant la situation des politiques publiques canadiennes et

¹ P. ADAMSON, *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant : Tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés*. UNICEF, Bilan Innocenti 8 du Centre de recherche Innocenti, 2008 : www.unicef-irc.org/publications/511 (consulté le 3 février 2012)

² Organisation de coopération et de développement économique, *Starting Strong III. A Quality Toolkit for Early Childhood Education and Care*, 2012, p.9

³ P. ADAMSON, Op. cit., (consulté le 3 février 2012)

« Le faible accès aux places offrant un programme éducatif règlementé persiste puisque seulement 20,3 % des jeunes enfants (0-5 ans) y ont accès.⁶ »

la santé des enfants et des adolescents⁴, exhortait les gouvernements à investir dans un développement efficace de la petite enfance.

Même si, pour la première fois, en 2004-2005 le gouvernement fédéral s'engageait formellement dans l'élaboration d'un programme universel d'éducation et de garde

d'enfants, un changement de gouvernement n'a pas permis à ce programme de voir le jour. Depuis 2006, les familles canadiennes ayant un enfant de moins de 6 ans ont droit à une prestation universelle pour la garde d'enfants (100\$ par mois).

L'organisme « Childcare Resource and Research Unit » publie régulièrement un état des lieux sur les services en développement de la petite enfance (Early childhood education and childcare) dans l'ensemble du Canada. Leur dernier rapport a été publié en 2008⁵, et bien qu'aucune donnée originale ne concerne spécifiquement les francophones⁶, il s'avère pertinent de rendre compte ici de certains constats et tendances touchant le Canada :

- Entre 2001 et 2004, l'augmentation des places en services de garde était en moyenne de 50 831 par année. Entre 2004 et 2006, cette moyenne d'augmentation des places se situait autour de 32 668. Cette tendance à la baisse persiste en 2007 et 2008, alors qu'en moyenne 29 271 places ont été développées par année.
- Le faible accès aux places offrant un programme éducatif règlementé persiste puisque seulement 20,3 % des jeunes enfants (0-5 ans) y ont accès.
- 69 % des mères d'enfants de moins de 0 à 2 ans et 77 % des mères d'enfants de 3 à 5 ans, sont sur le marché du travail.
- Près de 80 % des enfants d'âge préscolaire dont la mère est sur le marché du travail ou aux études fréquentent régulièrement un service de garde ou une prématernelle.

DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES EN CONTEXTE MINORITAIRE

Les communautés francophones et acadiennes ne sont pas le reflet du Canada. Ainsi, bien qu'elles soient confrontées à cette même urgence de prendre au sérieux le développement de ses enfants, celle-ci prend racine sur des constats tantôt similaires, tantôt distincts. L'étude que Rodrigue Landry publiait en 2010, pour le compte de la CNPF⁷, s'attardait

⁴ Société canadienne de pédiatrie, *En faisons-nous assez. Un rapport de la situation des politiques publiques canadiennes et de la santé des enfants et des adolescents*, Édition 2012 (consulté le 3 février 2012)

⁵ Jane BEACH, Martha FRIENDLY, Carolyn FERNS, Nina PRABU, Barry FORER, *Early Education and care in Canada. 8th edition*, juin 2009, 216 pages; Rapport consulté le 12 mars 2012 : <http://childcarecanada.org/publications/ecec-canada/09/11/early-childhood-education-and-care-canada-2008>

⁶ Bien que le rapport *Early Education and care in Canada* (Jane BEACH et al., *Op. cit.*) ne présente pas de données originales sur les communautés francophones, un résumé du rapport du Scan de 2009 produit par la CNPF y est présenté, voir les pages XXXII et XXXIII de la section 1.

⁷ Rodrigue LANDRY (Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques), *Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie...V*, La Commission nationale des parents francophones, mars 2010

d'ailleurs à mettre en lumière l'espace réel et idéal occupé par la petite enfance dans la francophonie minoritaire. Ces données, tirées notamment du recensement de 2006, montrent sans équivoque la diminution du nombre d'enfants et de la clientèle admissible à l'école française, la popularité grandissante de l'exogamie et la persistance des difficultés pour ces familles d'adopter un mode de vie intégrant le français. En lien avec ces difficultés, c'est peut-être le constat du faible taux d'attraction du français hors Québec qui inquiète le plus. Ce faisant, la fine analyse proposée par Landry débouche sur une thèse forte statuant que la petite enfance est au fondement de la vitalité d'une minorité linguistique et qu'elle doit conséquemment être priorisée par l'ensemble de la communauté.

Bien que cette préséance de la petite enfance ne soit pas acquise, celle-ci suscite tout de même une certaine mobilisation, visible notamment au niveau des différents mécanismes de collaboration dont se sont dotées les communautés au fil des ans. Notons en premier lieu la Table, coordonnée par la CNPF, qui a vu le jour en 2003. Son approche unique de collaboration intersectorielle amène les partenaires de différents secteurs à se donner une vision commune et des stratégies partagées pour maximiser l'impact auprès des enfants, des parents, des familles et des intervenants par le biais du *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance*, qu'elle s'est donné en 2005. En second lieu, l'axe petite enfance du plan en éducation - le *Plan d'action article 23* - a été rédigé à la suite du Sommet des intervenantes et des intervenants en éducation. Fondé en 2005, ce regroupement a également fait du chemin en ouvrant la voie à une meilleure collaboration et à plus d'initiatives entre les différents services touchant la petite enfance, en milieu scolaire et communautaire. Le Sommet en éducation prévu en 2012 veillera au renouvellement de ce plan via de nouvelles orientations. Finalement, le Forum des leaders, issu du *Sommet des communautés francophones et acadiennes* qui a eu lieu en 2007, s'est donné un Plan stratégique communautaire où une place est faite à la petite enfance via le chantier *Notre population*. En 2012, le Forum des leaders a priorisé trois des cinq chantiers qu'ils avaient identifiés dans leur premier plan stratégique communautaire, dont celui *Notre population*.

Les dernières années ont également vu naître divers mécanismes de collaborations interprovinciales dans le but de maximiser les ressources et expertises, de faciliter le partage d'information et de connaissances, ainsi que de mettre sur pied des projets communs. Par exemple, le Regroupement de l'ouest et du nord en petite enfance (RONPE) a développé des capsules vidéo faisant la promotion des carrières en petite enfance⁸.

Ces mécanismes et initiatives ont, pour une bonne part, évolués sous la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. Celle-ci constituait le noyau des engagements du gouvernement du Canada envers les communautés de langues officielles en contexte minoritaire. La petite enfance était un des éléments visés par cette Feuille de route qui couvrait la période de 2008-2013.

⁸ Celles-ci sont disponibles sur le site Web de la CNPF :

http://cnpf.ca/index.cfm?Voir=sections&Id=12521&M=3641&Repertoire_No=-1007459830

Méthodologie liée à la cueillette de données

Ce type d'étude requiert une méthodologie spécifique et complexe pour deux raisons principales. Tout d'abord, les données recherchées ne sont pas déjà compilées dans la communauté, c'est-à-dire qu'il faut identifier les services via diverses sources d'information (communautaire, gouvernementale, scolaires, etc.) et communiquer avec plusieurs interlocuteurs. Ensuite, les réseaux de services à la petite enfance évoluent dans des environnements politiques, institutionnels et culturels distincts, ce qui rend difficile l'harmonisation des données amassées. Par exemple, ce que recouvre le terme « prématernelle », le rôle des prématernelles et les sources d'informations sur les prématernelles varient d'une communauté à l'autre. Il n'empêche qu'au fil des enquêtes et au fil des développements des communautés, une compréhension partagée des services en développement de la petite enfance se précise, ce qui rend la cueillette un peu moins hasardeuse et le développement de ces services plus cohérent d'un lieu à l'autre. Cette plus grande cohérence facilite certes la cueillette de données, mais elle facilite surtout la mise en commun d'un espace pour la petite enfance où l'unicité de chaque milieu rime avec le partage de pratiques originales et de modèles exemplaires.

DONNÉES NATIONALES

Les données nationales ont été recueillies par le biais de représentants d'organismes de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone. Puisque nous utilisons pour la première fois cette source d'information, l'approche a été plus flottante, car il fallait dans un premier temps mieux comprendre le type de données que compilaient ces organismes. Nous avons donc mené des entretiens téléphoniques où les représentants de la Table devaient nous partager toute information pertinente (via des documents, des sites Web ou des informations orales). L'information à amasser devait : toucher spécifiquement les services à la petite enfance (0 à 6 ans); être déjà colligée; être de nature plus nationale que provinciale ou régionale; et être actuelle.

Ainsi, les organismes nous transmettaient des données assez variées, par exemple : des statistiques et informations sur leurs services (nombre de services, types de services, nombre d'enfants, qualité des services), des informations sur des activités et projets visant la petite enfance, des informations sur la formation des intervenants, etc. Au final, les résultats se sont avérés plutôt modestes, ces organismes détenant peu d'information touchant spécifiquement la petite enfance.

Malgré tout, ces premiers pas ont permis de voir une sensibilité évidente (bien que parfois récente) aux questions touchant la petite enfance. De même, ces premiers contacts semblent avoir ouvert la porte à un meilleur arrimage et une meilleure intégration des différents exercices de collecte de données entre la CNPF et certains membres de la Table.

DONNÉES PROVINCIALES / TERRITORIALES

La collection des données provinciales/territoriales s'est avérée incomplète à plusieurs égards lors des précédents portraits sur les services en petite enfance. Aussi, nous avons cherché cette fois à cibler davantage les informations à recueillir afin de faciliter la répétition de l'exercice et l'arrimage des extraits de cet exercice avec les grandes orientations de la CNPF et de la Table. Pour ce faire, des partenaires provinciaux/territoriaux ont été identifiés, souvent issus des organismes membres de la CNPF. Ceux-ci avaient la responsabilité de recueillir des données touchant six volets, le tout impliquant différents questionnaires et différents organismes à sonder. La CNPF a tenté d'appuyer au mieux les partenaires et d'adapter au mieux les questionnaires aux réalités régionales. Un des objectifs de cette cueillette était de faciliter les comparatifs entre région tout en adaptant le matériel aux réalités des communautés et en offrant un accompagnement personnalisé qui faciliterait la prise en charge du travail en cours.

Nous avons concentré notre recherche d'information en particulier auprès des : services de garde en installation; prématernelles et maternelles (4 ans); maternelles et jardins (5 ans)⁹. Dans certaines régions où les réseaux de services de garde en milieu familial étaient plus structurés, nous avons également obtenu des informations. Les données recherchées étaient à la fois quantitatives et qualitatives; à la fois actuelles et prévisionnelles; à la fois factuelles et évaluatives. Étant donné les orientations stratégiques de la CNPF et de ses membres, il a été convenu de la pertinence d'étudier les développements de l'accueil et de l'accompagnement du parent dans les services de garde et les prématernelles.

« Le développement de ce modèle de services intégrés pour la petite enfance et la famille et le développement d'une compréhension partagée de la qualité permettent désormais d'obtenir des résultats fiables. »

DONNÉES SUR LES CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE

Nous avons aussi mené un sondage en ligne, via le logiciel Survey Monkey, portant sur une autoévaluation de la qualité au sein des carrefours multiservices enfance et famille. Cette portion de l'étude a été plus exploratoire car la CNPF allait dans cette direction pour la première fois. Le développement de ce modèle de services intégrés pour la petite enfance et la famille et le développement d'une compréhension partagée de la qualité permettent désormais d'obtenir des résultats fiables. Le questionnaire pour ce sondage a été monté à partir des résultats de discussions et de projets initiés par la CNPF dans les dernières années, où l'on cherchait à préciser la qualité à soutenir au sein des carrefours multiservices enfance et famille. En particulier, nous nous sommes largement inspirés de la *Grille d'autoévaluation d'un centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) en milieu*

⁹ Dans la suite du document, lorsqu'il est question de « prématernelles », nous nous référons aux prématernelles et maternelles desservant les enfants de 4 ans; et lorsqu'il est question des « maternelles » nous nous référons aux maternelles et jardins offerts pour les enfants de 5 ans.

*minoritaire francophone canadien*¹⁰ qui avait été montée en 2011. Durant l'exercice du sondage, nous avons conservé le libellé « CPEF », qui fait référence aux centres de la petite enfance et de la famille » puisque les carrefours multiservices s'y reconnaissent. Toutefois, dans le cadre de ce portrait analytique, nous avons préféré utiliser « carrefours multiservices enfance et famille » afin de bien refléter le « modèle » auquel nous souhaitons nous référer, et pour nous distinguer de certains services qui se nomment « CPEF » mais qui s'éloignent du modèle retenu ici (ils peuvent n'offrir par exemple qu'un service de garde).

Via les partenaires provinciaux, un ensemble assez exhaustif de carrefours multiservices enfance et famille francophones a été identifié. Des courriels ont été envoyés pour inviter les personnes responsables de ces carrefours multiservices (la direction en général) à participer au sondage en ligne. Seuls les carrefours multiservices volontaires y ont participé. Les questions ont touché l'ensemble des programmes et services offerts, de même que le fonctionnement général. La première portion du sondage était plus factuelle (types de programmes et services, nombre d'utilisateurs) alors que la seconde portion demandait à procéder à une autoévaluation de la qualité au sein du carrefour multiservices enfance et famille.

L'objectif de cette seconde portion n'était pas de voir si la qualité soutenue par ces carrefours multiservices correspondait à un modèle national, mais bien de mieux comprendre les orientations privilégiées, de même que les forces et les défis de ce réseau en cours de développement. Nous souhaitons également que l'exercice d'autoévaluation comme tel facilite le développement d'une compréhension partagée des différents aspects de la qualité.

RECOMMANDATIONS

À LA CNPF (POUR LES PROCHAINS PORTRAITS ANALYTIQUES)

- 1) Continuer l'amélioration du processus de cueillette de données auprès des provinces/territoires, en particulier en ce qui a trait à l'identification des projections.

Idéalement, l'identification des projections de développement ou de maintien des services doit être issue d'un exercice communautaire partagé. Toutefois, à ce jour plusieurs communautés n'ont pas d'espaces ou de mécanismes de collaboration où une réflexion entourant les projections pourrait avoir cours. Dans d'autres milieux, comme l'Ontario ou les territoires, l'idée même de faire des projections ne semble pas être appropriée, dû notamment à la taille de ces milieux ou au caractère imprévisible des fluctuations de population.

- 2) Prévoir des stratégies différenciées pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario en ce qui a trait à la langue des services étudiés, en particulier dans le cas des carrefours multiservices enfance et famille.

¹⁰ Commission nationale des parents francophones (Rose-Marie Duguay), *Guide d'utilisation de la grille d'autoévaluation. Grille d'autoévaluation d'un centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) en milieu minoritaire francophone canadien*, Ottawa, 2011

Plusieurs types de carrefours multiservices enfance et famille fonctionnent sur une base bilingue, surtout au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Considérant les politiques de ces provinces, il serait pertinent de prévoir des paramètres clairs facilitant la cueillette d'informations sur ces services. Bien qu'il soit difficile de qualifier exactement le type de bilinguisme soutenu dans ces services, il y aurait lieu de prévoir des questions leur permettant d'identifier eux-mêmes leurs niveaux de bilinguisme (dans l'offre de services, la gestion, le matériel...). De cette façon, seuls ceux dont le fonctionnement atteint des seuils minimum prédéfinis pourraient répondre aux questions.

- 3) Considérant les difficultés persistantes au niveau des infrastructures, revoir les informations à recueillir pour y intégrer un volet spécifique sur les infrastructures.

Les données qualitatives colligées ont fait ressortir une préoccupation partagée au niveau des infrastructures, en particulier celles logeant les services de garde et prématernelles. Et, bien que les problèmes d'infrastructure soient récurrents dans les communautés francophones et acadiennes, il semble qu'une accentuation de ceux-ci soit à prévoir dans les prochaines années (d'avantage d'écoles fonctionnent à pleine capacité); d'où la nécessité de bien comprendre où logent les services existants et quelles solutions sont à privilégier pour les années à venir.

- 4) Considérant l'importance de développer et partager les connaissances en petite enfance francophone, mettre sur pied une stratégie à long terme pour sensibiliser les membres de la Table à l'importance de la cueillette de données touchant la petite enfance et rendre ce volet de la cueillette de données plus pertinent pour l'ensemble des acteurs en petite enfance.

Maintenant que les premiers pas sont fait avec plusieurs membres de la Table, il importe de tirer parti de l'engouement que suscite désormais la petite enfance. Au niveau de la cueillette de données, il s'agit de s'assurer de la pertinence des données amassées par les organismes membres pour la CNPF et inversement. En particulier en ce qui a trait au secteur de l'éducation, de la santé et de l'alphabétisation, on pourra créer des partenariats personnalisés pour favoriser un leadership partagé et rendre ceux-ci encore plus pertinents pour l'ensemble des acteurs en petite enfance. On peut penser que pour les partenaires nationaux et leurs réseaux, le présent exercice ouvre la porte à une appropriation et un arrimage plus stratégiques des collectes de données en petite enfance.

Au sein d'un continuum de services : Du service de garde, à la prématernelle, à la maternelle

Reconnaissant l'importance de la planification stratégique, la Table et la CNPF initient en 2009 le projet des « Cibles » qui vise à amener les partenaires provinciaux et territoriaux à se doter de cibles de maintien et d'augmentation au niveau des services en développement de la petite enfance. En 2010, un premier tableau national est produit, où des chiffres sont mis de l'avant sur la situation actuelle et projetée de certains services en développement de la petite enfance. Comme cette démarche était complètement nouvelle pour les intervenants en petite enfance, certaines étapes se sont avérées plus difficiles et les résultats plus précaires.

Le présent portrait analytique des services en développement de la petite enfance a cherché à poursuivre cet objectif en corrigeant les défis rencontrés lors du premier exercice des cibles. Entre autres choses, le libellé « cibles » a été remplacé par celui de « projections » afin de limiter les écarts de compréhension du projet. Ce faisant, les *projections* ont été définies comme suit dans le questionnaire soumis aux partenaires :

Les projections sont des *prévisions stratégiques communautaires* de développement ou de maintien des services à la petite enfance. Même s'il est question de « développement », les projections peuvent n'impliquer aucune augmentation du nombre d'enfants – le maintien des services peut être un défi dans certaines situations. À noter également que la question de « stratégie » peut impliquer des niveaux de structuration très variables. Dans tous les cas, les projections doivent avoir une certaine portée réaliste.

Les données amassées à ce niveau touchent trois domaines : le nombre de services, le nombre d'éducatrices et le nombre d'enfants (utilisateurs). Puisque le « nombre d'enfants » recensé ici reflète le nombre d'utilisateurs de services, cela implique qu'un enfant peut être compté dans plusieurs services, par exemple dans les services de garde et les prématernelles. Les tableaux présentés ci-après sont divisés par catégorie de services, soit les services de garde en installation, les services de garde autorisés en milieu familial, les prématernelles (comprenant les maternelles offertes aux enfants de 4 ans) et les maternelles (comprenant les jardins offerts aux enfants de 5 ans).

L'ensemble des services recensés dans ce portrait sont francophones. Sont donc exclus les services bilingues ou d'immersion. Ce choix reflète une certaine ligne éditoriale soutenue par la CNPF qui reconnaît que la pérennité des communautés francophones ne peut être assurée qu'à partir d'une base solide de services en français, en particulier en développement de la petite enfance. Une telle posture présente toutefois l'inconvénient de ne pas rendre compte de l'étendue des efforts déployés par les différents paliers gouvernementaux, en particulier en Ontario et au Nouveau-Brunswick, pour desservir les francophones via des environnements bilingues. Il n'empêche que, même dans ces provinces, la nécessité des services francophones en développement de la petite enfance est

généralement reconnue. Par exemple, on remarque que différents répertoires (municipaux ou provinciaux) de services de garde, prématernelles ou maternelles, mis à la disposition des citoyens, tiennent davantage compte de l'environnement linguistique de ces services qu'auparavant. La situation est différente en ce qui a trait aux carrefours multiservices enfance et famille, nous y reviendrons.

POUVOIR D'ATTRACTION

Il est difficile d'évaluer les succès des services en développement de la petite enfance en ce qui a trait aux proportions de francophones touchés. De fait, notre étude a permis de calculer en nombres absolus la fréquentation de trois types de services (services de garde en installation, prématernelles et maternelles), mais ces nombres en disent peu sur la capacité globale de ces services à attirer des pourcentages élevés de francophones. Les travaux récents de Rodrigue Landry s'avèrent des plus pertinents pour jeter un peu de lumière sur les chiffres que nous présentons ici.

Partant de l'*Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*¹¹, Rodrigue Landry a tiré des données secondaires qui permettent, entre autres, d'établir des taux de fréquentation touchant les services de garde en installation (privés ou publiques) et les maternelles. Dans le cadre de cette enquête, les parents francophones hors Québec sondés « sont des personnes dont la première langue apprise et encore comprise est le français, ou des personnes allophones (de langue maternelle autre que le français ou l'anglais) dont la première langue officielle parlée est le français.¹² » Aussi, on y apprend qu'au moment de l'enquête, dans les familles sondées ayant un enfant de moins de 5 ans, environ quatre enfants sur dix (41,28%) fréquentaient un service de garde en installation. On a de même questionné les familles d'enfants plus âgés pour savoir si ceux-ci avaient fréquenté un service de garde francophone par le passé, la proportion de fréquentation passe alors à près d'un enfant sur deux (48,67%). Cet écart ne signifie pas nécessairement une baisse de fréquentation de ces services puisque, durant la petite enfance, l'inscription à un service de garde peut ne commencer que plus tard (à 2 ans par exemple) ou être interrompue de manière temporaire (lors d'un congé de maternité par exemple). Dans tous les cas, le Nouveau-Brunswick est la seule province où « une majorité (71,85%, au moment de l'enquête) des enfants de l'échantillon francophone [...] sont inscrits dans des services de garde francophones.¹³ »

Au niveau des maternelles, « on note que sur l'échantillon francophone, 58,84% de ces élèves étaient inscrits dans un programme en français. C'est au Nouveau-Brunswick que l'on observe le pourcentage le plus élevé d'élèves qui ont fréquenté une maternelle de langue française (82,80%), suivi de l'Ontario (60,60%). Un enfant sur deux a fréquenté une maternelle de langue française en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba. Ailleurs, la maternelle de langue française fut fréquentée par 3 à 4 enfants sur

¹¹ Jean-Pierre CORBEIL, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE, *Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles*, Statistique Canada, 2006

¹² Rodrigue LANDRY, *De la garderie aux études postsecondaires : inscriptions dans la langue de la minorité et de la majorité chez les communautés de langue officielle en situation minoritaire*, soumis pour publication, 2012, p.2

¹³ *Ibid.*, p.13

dix.¹⁴ » Il est intéressant ici de constater (ou de rappeler) que dans les provinces où les populations sont proportionnellement plus petites et/ou les gouvernements reconnaissent moins la dualité linguistique, les écoles et services de garde parviennent plus difficilement à attirer les francophones de leurs provinces.

« La population admissible pourrait être augmentée de 21 %.¹⁶ »

Dans le portrait que nous présentons ici, nous aurions aimé mettre en parallèle le nombre d'enfants inscrits à la maternelle avec le nombre d'enfants de 5 ans d'ayants droit¹⁵ francophones. Toutefois, plusieurs éléments restreignent la valeur d'une telle comparaison. Premièrement, les données de recensement disponibles sont de 2006, alors que nos données sur les maternelles touchent 2005 ou 2009 et ne sont que parcellaires. Ensuite, le nombre d'ayants droit ne permet pas de représenter fidèlement les enfants inscrits à la maternelle. Les critères de sélection des écoles varient, mais ouvrent en général à des critères d'acceptation plus larges. D'après une estimation proposée par Rodrigue Landry, si on accepte de considérer comme « admissible à l'école française tout enfant dont un des parents est de langue maternelle française (paragraphe 23(1) de la Charte), tout enfant dont au moins un des parents est allophone, mais ayant le français comme première langue officielle parlée, et les enfants d'ayants droit vivant avec le parent anglophone ou allophone », la population admissible pourrait être augmentée de 21 %¹⁶. Nous estimons que le prochain portrait analytique pourra être plus précis quant à notre connaissance de la participation effective des francophones à leurs services.

LES SERVICES DE GARDE PRÉSCOLAIRES EN INSTALLATION

Bonne nouvelle! Le réseau des services de garde éducatifs francophones en installation a connu une forte croissance et continuera de croître dans les prochaines années. Ces services de garde répondent aux besoins grandissants des familles où, de plus en plus, les deux parents travaillent. Par rapport aux services de garde en milieu familial, ils présentent certains avantages non négligeables, tels qu'une plus grande stabilité au niveau des structures et de l'offre éducative. Dans le cadre de communautés en contexte minoritaire, l'insertion plus « naturelle » de ces services de garde dans un réseau communautaire plus large semble faciliter également le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté et d'une identité francophone.

Nombre total de services
de garde : 418

Nombre total
d'éducatrices : 2 059

Nombre total d'enfants :
13 391

¹⁴ *Ibid.*, p.20

¹⁵ Le terme « ayant droit » fait référence aux parents et est tiré de la Charte canadienne des droits et libertés, qui confère aux parents le droit de faire éduquer leurs enfants dans la langue de la minorité de langue officielle, et cela, dans toutes les provinces et territoires au Canada.

¹⁶ Rodrigue LANDRY (2010), *Op. cit.*, p. 31

DONNÉES DE COMPARAISON (2005-2011)

Ainsi, les données de 2005 et de 2011 comparant l'offre et la fréquentation des services de garde en installation, montrent d'importants développements. Il faut préciser que les données de 2005 s'étaient révélées parfois incomplètes dans certaines régions. Aussi, les données de 2011 s'avèrent à la fois plus exhaustives et plus fiables. On peut associer ces améliorations, tantôt à des rapprochements entre les organismes représentant les parents et leurs communautés, tantôt à une amélioration des techniques de collecte de données – ces facteurs contribuant à faciliter l'identification des services et la collaboration.

Ce rappel ne doit pas masquer l'énergie déployée pour hausser l'offre de services dans les communautés. De fait, on peut voir un maintien du *nombre de services* de garde dans deux provinces et dans les trois territoires, alors que les autres provinces ont connu une augmentation de l'offre. En s'attardant cette fois au *nombre d'enfants* fréquentant ces services, on constate (lorsque les données sont disponibles) que seuls le Yukon et le Nunavut ont connu des baisses (respectivement : -12% et -11%). On peut relier ces baisses, du moins en partie, aux fluctuations importantes et imprévisibles des populations nordiques, fluctuations qui rendent difficile la stabilisation des services. Toutefois, pour les provinces et territoires dont les données sont disponibles, on note que le nombre d'utilisateurs des services de garde a progressé en moyenne d'environ 101 %. Même en supprimant l'écart le plus élevé et le plus faible, on obtient une progression moyenne de la fréquentation d'environ 92%.

Tableau 1
SERVICES DE GARDE PRÉSCOLAIRES EN INSTALLATION
DONNÉES DE COMPARAISON ENTRE 2005 ET 2011

Provinces et territoires	Nombre de services		Nombre d'enfants		
	2005	2011	2005	2011	Écart entre 2005 et 2011
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1	7	14	100%
Île-du-Prince-Édouard	5	5	69	137	+ 99%
Nouvelle-Écosse	6	10	165	456	+ 176%
Nouveau-Brunswick	130	156	ND	5812	ND
Ontario	180	202	ND	5392	ND
Manitoba	10	18	394	863	+ 119%
Saskatchewan	3	6	156	181	+ 16%
Alberta	3	5	89	184	+ 107%
Colombie-Britannique	6	12	119	266	+ 124%
Yukon	1	1	43	38	-12%
Territoires du Nord-Ouest	1	1	30	32	+ 7%
Nunavut	1	1	18	16	- 11%

DONNÉES DE PROJECTION (2011-2014)

Ainsi, les communautés francophones et acadiennes ont beaucoup misé, et continuent de miser, sur le développement de services de garde en installation. On prévoit donc une augmentation de la *fréquentation des services* (lorsque les données sont disponibles) dans toutes les provinces et les territoires. Il en est de même en ce qui a trait au *nombre de services* de garde, à l'exception des territoires qui projettent plutôt le maintien des services (1 service de garde par territoire). L'augmentation prévue du nombre d'enfants varie donc entre 9% (Île-du-Prince-Édouard) et 88% (Nunavut). Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour comprendre les freins et les moteurs de cette croissance.

On peut penser que cette augmentation continue de l'offre (entre 2005 et 2014) répond à un besoin clair des parents. Il demeure toutefois difficile de mesurer l'ampleur et la nature de ces besoins. Dans certaines communautés, des études ont été faites, ou le seront sous peu, pour évaluer précisément la nature des besoins et, conséquemment, des services à développer. Beaucoup de communautés répondent à l'expression plus directe et diffuse de besoins, en particulier par le biais de l'instauration de listes d'attentes. Bien que nous n'ayons pas posé de questions spécifiques touchant d'éventuelles listes d'attentes, les informations fournies par les répondants témoignent souvent d'une insuffisance de l'offre par rapport à la demande. Il est clair par exemple que plus de la moitié des provinces et territoires (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Ontario, Alberta, Yukon, Territoires du Nord-Ouest) tiennent de telles listes, le nombre d'enfants sur ces listes dépassant parfois le double des places disponibles. Ceci étant, les besoins en développement semblent être issus généralement d'un manque chronique de services, c'est-à-dire que les besoins existent depuis plusieurs années; bien que certaines communautés associent plutôt ces besoins à une augmentation récente de leurs populations, en particulier des jeunes familles. C'est le cas par exemple dans certaines régions en Nouvelle-Écosse, au Yukon, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta.

Ainsi, les agrandissements et ouvertures de services prévus répondent, au moins en partie, à une demande concrète. À ce titre, le volet « pouponnière » des services de garde en installation, soit celui desservant les enfants de moins de 12 mois, demeure sous-développé dans quelques régions, tel qu'en Alberta, au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador. On doit alors compter davantage sur les services anglophones, ou sur un réseau informel de services de garde en milieu familial, voire d'aides familiales. Certaines améliorations sont prévues dans les prochaines années pour pallier ce manque, notamment en Alberta et au Nunavut.

Il faut noter enfin, qu'un peu partout, certains services ne fonctionnent pas à pleine capacité. D'une part, il en est qui connaissent, et aspirent à connaître, de plus en plus de succès pour combler leurs places ; c'est le cas en Saskatchewan ou aux Territoires du Nord-Ouest. D'autre part, quelques communautés, par exemple à l'Île-du-Prince-Édouard, éprouvent des difficultés au niveau du recrutement.

Même si, globalement, les chiffres concernant les services de garde sont encourageants, les défis et embûches liés à leur développement demeurent nombreux. Voici les domaines

prioritaires où les personnes sondées considèrent que l'énergie doit être déployée dans les années à venir pour s'assurer que les projections émises ne deviennent des vœux pieux.

- Plusieurs communautés peinent à dénicher des infrastructures adéquates et abordables. En Colombie-Britannique, on souligne l'étroite collaboration des écoles à fournir des locaux. Toutefois, ces écoles arrivent de moins en moins à répondre à la demande. Là-bas comme ailleurs, on peinera dans les prochaines années à trouver des espaces aussi abordables et attrayants que ceux des écoles. Dans d'autres communautés, les partenariats avec les écoles s'avèrent plus précaires, tantôt dû au manque de collaboration, tantôt dû à l'impossibilité de libérer des espaces.
- Plusieurs communautés soulignent la nécessité de mieux promouvoir les services à l'enfance et à la famille – en particulier les services de garde – et de sensibiliser les parents à l'importance d'y inscrire leurs enfants. En effet, les développements souhaités dépendront largement de l'attrait que suscitent la communauté et les services qu'elle offre. À ce niveau, certaines communautés misent déjà sur une collaboration communautaire étroite où l'information sur les initiatives de l'ensemble de la communauté circule assez bien. Toutefois, rares sont les budgets permettant une promotion élargie et continue : 1) des services en développement de la petite enfance et 2) de l'importance de s'insérer comme parent et comme famille dans un espace de vie francophone dès la petite enfance.
- De plus en plus, les communautés reconnaissent le rôle central que peuvent jouer les parents au niveau des services de garde (voir la section sur l'AAP). Mais les défis sont grands : comment amener les parents à prendre en charge un projet de démarrage d'un service de garde? Comment favoriser une participation active et diversifiée des parents à la gestion d'un service de garde? Comment mobiliser les parents pour mener à bien des projets d'agrandissement? Alors que les parents sont sollicités de toute part, les responsables des services et les représentants devront innover pour créer une synergie et atteindre les projections.
- Bien que des améliorations notables aient eu lieu au niveau des ressources humaines des services de garde, plusieurs communautés auront du mal à embaucher des éducatrices suffisamment francophones et formées, de même qu'à éviter un fort roulement des employées.

Tableau 2
SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION
DONNÉES ACTUELLES ET DE PROJECTION

Provinces et territoires	Nombre de services				Nombre d'enfants				Nombre d'éducatrices			
	Actuel	Projections			Actuel	Projections			Actuel	Projections		
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1	3	5	14	20	28	44	4	6	8	10
Île-du-Prince-Édouard	5	5	5	5	137	141	145	149	31	31	31	31
Nouvelle-Écosse	10	11	12	14	456	484	512	540	64	68	72	80
Nouveau-Brunswick	156	173	192	213	5 812	6 451	7 161	7 949	823	913	1 013	1 124
Ontario	202	ND			5 392	ND			848	ND		
Manitoba	18	19	20	20	863	889	909	949	135	137	149	156
Saskatchewan	6	7	8	9	181	200	210	225	48	50	53	57
Alberta	5	6	6	6	184	212	220	224	36	39	41	41
Colombie-Britannique	12	12	12	13	266	270	270	290	49	49	49	50
Yukon	1	1	1	1	38	41	41	41	11	11	11	11
Territoires du Nord-Ouest	1	1	1	1	32	37	37	37	7	7	7	7
Nunavut	1	1	1	1	16	16	30	30	3	3	6	6

ÉVOLUTIONS DE LA QUALITÉ

Les questions que nous avons posées ne permettent pas d'évaluer avec précision la teneur des programmes éducatifs et de la qualité dans les services de garde. Certaines initiatives permettent tout de même de rendre compte de quelques évolutions à cet égard. Il importe tout d'abord de noter que le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard appuie déjà sérieusement la petite enfance. Il prend entre autres en charge la formation et les salaires des éducatrices, de même que les programmes éducatifs des services de garde, nommés centres de la petite enfance (CPE) francophones. Par ailleurs, le gouvernement provincial, via « l'initiative préscolaire d'excellence », a fait l'annonce de nouveaux investissements dont on ne connaît pas encore exactement la teneur. On espère qu'ils faciliteront la mise en place de services gratuits de francisation et de prématernelles (combinés) pour les enfants de 4 ans dans les années à venir.

De plus, le projet *Capacité d'apprentissage dans les communautés francophones en situation minoritaire* (auparavant le Projet pilote de garde d'enfants), financé par le Ministère des Ressources Humaines et Développement des compétences Canada et géré par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), a débuté en 2007 dans six communautés. Ce projet

visait à évaluer : « si une intervention auprès d'enfants francophones d'âge préscolaire peut améliorer leurs chances de réussite; à examiner la transition entre la préparation à l'école et la réussite scolaire de ces enfants; à identifier les types de programmes et services en petite enfance qui sont les plus susceptibles d'influencer positivement la préparation à l'école et la réussite scolaire des enfants francophones; et à informer les parents, les fournisseurs de services et les communautés sur la conception et la prestation de services qui aident à préserver la langue française et la culture francophone, et qui favorisent le développement des enfants.¹⁷ » Plusieurs publications à l'attention des communautés (parents et intervenants) ont été produites et la publication d'un rapport final est prévue.

LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Plusieurs provinces et territoires ont également cherché à favoriser et appuyer le développement de services de garde accrédités en milieu familial. Cette offre de service, souvent moins structurée et plus personnalisée, peut davantage convenir aux besoins de certains enfants, parents et familles. Leur caractère plus informel et instable rend cependant plus hasardeuse une cueillette de données systématique les concernant. Ce faisant, dans ce portrait, nous n'avons pas cherché à recueillir des données de manière systématique sur les services de garde en milieu familial. Les données présentées ici ne touchent donc que les provinces et les territoires dont les organismes de représentation de parents ont réussi à monter et à garder sensiblement à jour des listes de services de garde accrédités en milieu familial.

Tableau 3
SERVICES DE GARDE ACCRÉDITÉS EN MILIEU FAMILIAL
DONNÉES ACTUELLES ET DE PROJECTION

<u>Provinces et territoires</u>	Nombre de services		Nombre d'enfants	
	2011	2014	2011	2014
Nouveau-Brunswick	43	72	267	449
Ontario	4 agences de garde familiale francophone			
Manitoba	21	27	150	198
Alberta	7	6	27	23
Colombie-Britannique	13	19	65	95
Yukon	1	1	10	10

Dans presque tous les cas, c'est-à-dire même dans les provinces et territoires qui offrent un répertoire de ces services, on rappelle que les contacts sont peu fréquents entre ces services de garde et le réseau associatif. En Colombie-Britannique on souligne également le caractère quelque peu rebutant du processus de démarrage d'un service de garde accrédité en milieu familial. En dépit des défis, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Colombie-

¹⁷ Site Web du projet, consulté le 17 février 2012 : http://www.srdc.org/ppge/fr_articles.asp?categoryId=520

Britannique prévoient une augmentation importante de l'offre et de la fréquentation des services de garde en milieu familial.

LES PRÉMATERNELLES / MATERNELLES (3-4 ANS) ET LES MATERNELLES / JARDINS (5 ANS)¹⁸

Nombre total de
prématernelles : 375

Nombre total
d'éducatrices : 427

Nombre total
d'enfants : 10 023

De manière générale, tant dans les communautés francophones et acadiennes qu'ailleurs au Canada (à l'exception du Québec), on considère que les enfants de 4 ans doivent être insérés dans une structure se rapprochant de l'école. Différents modèles existent, allant de l'insertion complète au système scolaire (Ontario et Yukon), en passant par les programmes de francisation préparant à l'école, le prêt de locaux dans les écoles, le partage de ressources humaines dans les écoles, etc.

Plusieurs programmes de prématernelle ne sont offerts qu'à temps partiel (par exemple 2 ou 3 après-midi par semaine), alors souvent l'enfant est également inscrit dans un service de garde. Le Nouveau-Brunswick se rapproche davantage du modèle québécois en intégrant les enfants de 4 ans aux services de garde – ce qui ne l'empêche pas d'y tenir des programmes éducatifs spéciaux pour les enfants de 4 ans, composant avec l'entrée prochaine à l'école. À l'Île-du-Prince-Édouard, pour l'instant, un programme éducatif pour les enfants de 4 ans dans ses services de garde est également intégré. Toutefois, différents organismes de cette province cherchent à mettre sur pied, d'ici 2012 ou 2013, un programme gratuit de francisation et de prématernelle pour tous les enfants de 4 ans francophones.

Nombre total de
maternelles : 492

Nombre total
d'enseignantes : 563

Nombre total
d'enfants : 12 654

En réalité, en plus d'œuvrer au développement global de l'enfant et de préparer l'entrée à l'école, une majorité de programmes prévus pour les enfants 4 ans participent à la francisation des enfants. On déplore l'arrivée de plus en plus massive d'enfants d'ayants droit dont les compétences en français sont limitées. Aussi, plusieurs provinces et territoires misent sur ces programmes pour corriger diverses lacunes linguistiques avant l'entrée à l'école. Encore une fois, les modes de prise en charge de l'apprentissage linguistique varient. Dans certains cas, on propose des programmes de francisation et de prématernelles distincts ; alors que dans d'autres cas, on répond de manière plus personnalisée aux besoins rencontrés. On peut tout de même constater que l'ampleur des défis liés à la francisation, ou même à la prise en charge des couples exogames,¹⁹ continue de marquer l'orientation de ces services.

¹⁸ À des fins pratiques, lorsque nous employons le terme « prématernelles » dans le texte, nous nous référons aux prématernelles et maternelles desservant les enfants de 3 et 4 ans. En revanche, lorsque nous employons le terme « maternelles » nous nous référons aux maternelles et jardins desservant les enfants de 5 ans.

¹⁹ Un couple exogame se réfère à un couple dont seulement l'un des conjoints est francophone.

Par ailleurs, des liens de plus en plus étroits semblent exister entre les prématernelles et les maternelles, et ce, peu importe la nature des programmes prévus pour les enfants de 4 ans. Ces rapprochements semblent faciliter le passage d'un service à l'autre. Les commentaires reçus témoignent également des effets de réciprocité que peuvent avoir les succès des uns sur les autres, en particulier lorsque ces succès sont reconnus, et dans la communauté francophone et dans celle anglophone.

Par exemple, le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse affiche un taux de rétention entre la prématernelle et la maternelle qui atteint 88% en 2011-12²⁰. Toutefois, de manière générale, il s'avère impossible de savoir jusqu'à quel point le passage entre la prématernelle et la maternelle se révèle opérant, notamment parce que l'âge des enfants admissibles à la prématernelle varie, mais aussi parce que ce type de données n'est pas généré dans la plupart des provinces et territoires.

La mise en parallèle des données sur les prématernelles et les maternelles pour 2004-05 et 2011-12 permet de proposer diverses hypothèses et observations. Par exemple, à partir des données disponibles pour 2004-05, on observe des progrès plus marqués au niveau des effectifs de prématernelles qu'au niveau des maternelles.

Tableau 4
PRÉMATERNELLES ET MATERNELLES (3-4 ANS)
DONNÉES DE COMPARAISON ENTRE 2004 ET 2012

<u>Provinces et territoires</u>	Nombre de services		Nombre d'enfants		
	2004-05	2011-12	2004-05	2011-12	Écart entre 2004-05 et 2011-12
Terre-Neuve-et-Labrador	5	5	30	50	+ 67 %
Île-du-Prince-Édouard	dans les services de garde		dans les services de garde		ND
Nouvelle-Écosse	14	15	447	361	- 19 %
Nouveau-Brunswick	dans les services de garde		dans les services de garde		ND
Ontario ²¹	ND	271	6596	8107	+23 %
Manitoba	18	15	ND	322	ND
Saskatchewan	12	24	165	242	+47 %
Alberta	24	27	404	671	+66 %
Colombie-Britannique	11	12	193	195	+1 %
Yukon	1	3	24	34	+ 42 %
Territoires du Nord-Ouest	1	2	4	33	+ 725 %
Nunavut	1	1	13	8	-38 %

²⁰ Conseil scolaire acadien provincial, *Grandir en français 2005-2011 recrutement, rétention et francisation*, http://csap.ednet.ns.ca/grandir_fran.php?id=137&menu_type=submenu, consulté le 5 mars 2012

On obtient en moyenne une augmentation de 23 % pour les prématernelles et de 19 % pour les maternelles. On peut penser que le développement du système scolaire, plus marqué dans les années 1980 et 1990, a été suivi d'une hausse plus importante des services au niveau des prématernelles et, surtout, des services de garde. En ce qui concerne les prématernelles, les développements de services pour cette période sont plus marqués en Saskatchewan et au Yukon; alors qu'en ce qui concerne les augmentations d'effectifs, elles sont plus importantes aux Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta. C'est une insertion (selon des modalités variables) des prématernelles au sein des écoles qui explique en partie les avancées dans ces régions.

Tableau 5
MATERNELLES ET JARDINS (5 ANS)
DONNÉES DE COMPARAISON ENTRE 2004 ET 2012

<u>Provinces et territoires</u>	Nombre d'enfants par année scolaire				
	2004-05	2007-08	2011-12	Écart entre 2007-08 et 2011-12	Écart entre 2004-05 et 2011-12
Terre-Neuve-et-Labrador	ND	35	44	+26 %	ND
Île-du-Prince-Édouard	ND	ND	83	ND	ND
Nouvelle-Écosse	347	348	435	+25 %	+25 %
Nouveau-Brunswick	ND	2157	2249	+4 %	ND
Ontario ²²	6736	7039	7929	+13 %	+18 %
Manitoba	ND	390	464	+19 %	ND
Saskatchewan	101	100	126	+26 %	25%
Alberta	ND	561	738	+32 %	ND
Colombie-Britannique	430	516	523	+1 %	+22 %
Yukon	16	16	23	+44 %	+44 %
Territoires du Nord-Ouest	20	ND	23	ND	+15 %
Nunavut	4	9	17	+89 %	+325 %

DONNÉES DE PROJECTION (2011-2014)

Pour les trois prochaines années, la fréquentation des prématernelles et des maternelles devrait continuer de progresser, sauf pour le Yukon (prématernelle) et le Nouveau-Brunswick (maternelles). En ce qui concerne le nombre de prématernelles et de maternelles, on devrait observer un maintien des services dans 4 ou 5 provinces/territoires, alors que dans les autres régions, les augmentations devraient être modestes, soit entre 1 et 2 nouveaux services par année. On peut penser que l'écart diminue entre l'offre de services à la prématernelle et à la maternelle, ce qui les amènerait

²²Pour l'Ontario : dans la colonne « 2004-05 » les données valent pour l'année scolaire « 2003-04 »; dans la colonne « 2011-12 » les données valent pour l'année scolaire « 2010-11 ».

désormais à progresser – ou à stagner, ou à régresser – dans des proportions similaires. Dans tous les cas, bien que certaines projections soient très optimistes (Nouvelle-Écosse et Alberta), il semble en général que les responsables de ces services ne se sentent pas outillés pour améliorer de manière significative la proportion de francophones visés.

Tableau 6
PRÉMATERNELLES ET MATERNELLES (4 ANS)
DONNÉES ACTUELLES ET DE PROJECTION PAR ANNÉE SCOLAIRE

Provinces et territoires	Nombre de services				Nombre d'enfants				Nombre d'éducatrices			
	Actuel	Projections			Actuel	Projections			Actuel	Projections		
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Terre-Neuve-et-Labrador	5	5	5	5	50	70	70	74	5	5	5	5
Île-du-Prince-Édouard	dans les services de garde				dans les services de garde				dans les services de garde			
Nouvelle-Écosse	15	16	17	18	361	401	441	481	27	29	31	33
Nouveau-Brunswick	dans les services de garde				dans les services de garde				dans les services de garde			
Ontario	271	ND			8 107	ND			271	ND		
Manitoba	15	16	17	17	322	332	342	342	15	16	17	17
Saskatchewan	24	ND			242	ND			24	ND		
Alberta	27	27	27	27	671	710	740	770	52	54	56	59
Colombie-Britannique	12	13	14	15	195	205	215	225	27	28	29	30
Yukon	3	3	3	3	34	30	30	30	3	3	3	3
Territoires du Nord-Ouest	2	ND			33	ND			2	ND		
Nunavut	1	1	ND		8	8	ND		1	1	ND	

Ainsi, afin d'atteindre ces projections et surtout afin d'atteindre un potentiel plus significatif de francophones, les développements des prématernelles et maternelles dépendent de l'énergie déployée pour pallier certaines difficultés persistantes. Voici les domaines où les personnes sondées croient que l'on doit déployer de l'énergie :

- **Le manque d'infrastructures** persiste pour les prématernelles et les maternelles. Parmi les structures existantes, les écoles fonctionnent de plus en plus à pleine capacité, ce qui limite les augmentations possibles de clientèles. C'est le cas dans l'ensemble des provinces de l'ouest, de même qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest.
- **La promotion des services.** Une majorité des représentants des services à la petite enfance reconnaissent leur importance et le besoin de promouvoir ces services. On voudrait mettre en avant des moyens innovateurs pour sensibiliser les parents et les familles qui ne sont pas « déjà » dans le réseau, notamment les familles d'immigrants. On voudrait aussi rendre plus visibles les services disponibles dans leurs régions. L'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon, dont les infrastructures pourraient bénéficier d'une plus grande clientèle, reconnaissent un plus grand besoin à ce niveau. Les provinces dont l'exode des populations francophones est plus important, par exemple dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick, devront aussi miser sur une promotion plus étendue.
- **Les besoins de personnel qualifié.** Plusieurs régions continueront à avoir du mal à attirer et retenir des éducatrices et enseignantes qualifiées pouvant travailler adéquatement en français. À cause du manque de ressources humaines, le Nunavut a par exemple dû, à l'automne dernier, jumeler la classe de maternelle à celle de première année.
- **Le besoin de financement.** Dans le milieu scolaire, la dépendance au financement provincial, mais surtout les limites de ce financement, agissent plus directement comme un frein au développement dans certaines provinces, tel que la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Yukon.

Tableau 7
MATERNELLES ET JARDINS (5 ANS)
DONNÉES ACTUELLES ET DE PROJECTION PAR ANNÉE SCOLAIRE

<u>Provinces et territoires</u>	Nombre de classes				Nombre d'enfants				Nombre d'enseignantes			
	Actuel	Projections			Actuel	Projections			Actuel	Projections		
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Terre-Neuve-et-Labrador	6	6	6	6	44	45	ND		6	6	6	6
Île-du-Prince-Édouard	8	6	6	6	83	86	86	86	8	6	6	6
Nouvelle-Écosse	25	26	27	28	435	470	505	540	26	27	28	29
Nouveau-Brunswick	71	71	71	71	2 249	2 256	2240	2215	140	140	140	138
Ontario	273	ND			7 929	ND			273	ND		
Manitoba	28	28	ND		464	492	ND		28	28	ND	
Saskatchewan	15	15	16	16	126	131	136	141	15	15	16	16
Alberta	42	44	46	48	738	775	815	855	43	43	44	44
Colombie-Britannique	20	21	21	22	523	548	541	576	20	21	21	22
Yukon	1	2	2	2	23	29	30	30	1	2	2	2
Territoires du Nord-Ouest	2	2	2	2	23	ND			2	2	2	2
Nunavut	1	1	ND		17	8-12	ND		1	1	ND	

RECOMMANDATIONS

AUX REPRÉSENTANTS DES PARENTS DANS LES COMMUNAUTÉS

- 1) Élaborer des outils et des projets favorisant le développement de réseaux de services de garde en milieu familial.

Les services de garde en milieu familial sont peu développés et peu soutenus par les regroupements de parents, leur caractère instable et informel rendant difficile leur intégration à la communauté. En Colombie-Britannique et en Ontario certaines initiatives favorisant l'expansion et l'insertion de ces services dans la communauté sont en cours, ou en voie de développement; elles gagneraient à être partagées. Il s'agirait par exemple de : recenser ces services de garde, diffuser leurs offres de services dans la communauté, offrir des occasions de réseautage et de formation, développer des critères de qualité adaptés aux différentes situations et offrir un soutien pour la mise sur pied de ces services.

À LA CNPF ET AU MILIEU SCOLAIRE

- 2) Reconnaître les informations contenues dans les listes d'attente des services de garde et des prématernelles comme des données importantes pouvant appuyer les orientations stratégiques.

Nos discussions avec les partenaires et intervenants nous ont confirmé qu'un nombre important de services tiennent des listes d'attente. Celles-ci, surtout lorsqu'elles sont colligées de manière provinciale/territoriale et nationale, peuvent devenir des outils importants pour la planification et le démarchage politique. En vue de rendre plus effective cette source d'information, il importe de sensibiliser et d'outiller les services de garde, prématernelles et maternelles afin que des listes d'attentes – à jour, bonifiées et uniformisée – soient tenues. Il importe également de chercher à mettre sur pied des initiatives provinciales/territoriales et nationales pour faciliter les cueillettes de données à partir des listes d'attente – notamment, mais non exclusivement, lors du prochain portrait analytique sur les services en développement de la petite enfance.

À LA CNPF, À SES MEMBRES ET AU MILIEU SCOLAIRE

- 3) Voir les possibilités de mise sur pied d'une stratégie nationale visant le développement de la qualité au sein des services de garde et des prématernelles francophones, en cohérence avec les principes éducatifs soutenant l'entrée à la maternelle francophone (conseils scolaires), les principes directeurs identifiés pour mesurer la qualité au sein des carrefours multiservices enfance et famille francophones (CNPF) et les résultats du Projet pilote de garde d'enfants (RHDC).

En comparaison avec les pays de l'OCDE, le Canada peine à progresser en ce qui a trait au soutien des services à la petite enfance, mais cela n'a pas empêché jusqu'à présent les communautés francophones et acadiennes, de se doter d'un réseau de plus en plus solide de services de garde et de prématernelles. Maintenant qu'un premier guide d'autoévaluation de la qualité a été développé pour les carrefours multiservices enfance et famille, que toutes les provinces et territoires offrent la maternelle à temps plein, maintenant que le projet pilote

de garde d'enfants tire à sa fin, et que la communauté internationale et de plus en plus de provinces se soucient de la qualité au sein de leurs services de garde et de leurs prématernelles, il importe de se mobiliser pour : 1) peaufiner une compréhension partagée des principes directeurs devant soutenir la qualité au sein de l'ensemble des services; 2) développer des outils conviviaux de présentation et d'autoévaluation de la qualité, adaptés aux réalités provinciales et territoriales, et aux réalités des différents services; et 3) promouvoir ces outils et l'importance de la qualité auprès des services.

- 4) Poursuivre et consolider les initiatives favorisant l'intégration des services en développement de la petite enfance au sein d'un continuum, allant de la période prénatale à la maternelle.

Bien que cette recommandation déborde du cadre des services de garde, des prématernelles et des maternelles, ces services s'avèrent centraux dans la consolidation des efforts et l'institutionnalisation des différents modèles de continuum. Les défis de telles démarches résident dans la nécessité d'une implication et d'un leadership partagé dans la communauté, d'où l'intérêt ici de s'assurer de l'existence de plates-formes régionales et/ou provinciales où la petite enfance, les parents et les familles sont interpellés. Le rôle de la CNPF dans ce cadre est de promouvoir des modèles et d'outiller les communautés pour faciliter la mise en place de continuum de services profitables à tous les acteurs impliqués.

- 5) Mettre en place de réels plans de promotion des services en développement de la petite enfance.

Partant des progrès passés et à venir en terme d'offre, de qualité et de continuum de services, il importe désormais de planifier une promotion plus systématique auprès des clientèles potentielles : parents, familles et membres des communautés francophones et acadiennes. À ce titre, une telle promotion doit rappeler aux parents leurs droits tout en les accompagnant pour qu'ils puissent faire des choix informés.

Comprendre les développements des carrefours multiservices enfance et famille

L'espace accordé aux carrefours multiservices enfance et famille s'est largement accru au cours des dernières années dans les communautés francophones et acadiennes. Ce modèle de services avait d'ailleurs été initié par la CNPF en 2003, sous l'appellation « centre de la petite enfance et de la famille ». Son concept a donc évolué au fil des ans, mais, de manière générale, la mission d'un carrefour multiservices enfance et famille en milieu minoritaire demeure d'offrir aux familles des services intégrés, diversifiés et en français, qui répondent à leurs besoins et qui assurent leur épanouissement culturel et linguistique.²³ Bien que les carrefours multiservices aient toujours prôné des liens étroits avec la communauté et une continuité entre les différents services touchant les enfants, les parents et les familles, ces composantes semblent désormais plus accessibles et plus visibles dans les carrefours multiservices enfance et famille observés. Cette évolution, ainsi que d'autres, s'est nourrie du partage d'expériences tant locales que provinciales ou nationales. La CNPF continue, en outre, à prendre part activement à ce mouvement en initiant des projets qui promeuvent ces carrefours multiservices et la qualité à y pourvoir. Mais, bien que des interventions nationales aient favorisé certaines orientations, les carrefours multiservices enfance et famille apparaissent aujourd'hui comme une mosaïque aux couleurs et aux formes multiples!

UNE MOSAÏQUE DE CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE FRANCOPHONES

Au total, 46 carrefours multiservices enfance et famille francophones ont été identifiés dans les communautés. Près d'une dizaine de ces carrefours multiservices (situés en Saskatchewan et en Ontario) s'avèrent être des centres satellites ou des points de services rattachés à une maison mère, d'où sont administrés les fonds et les programmes. Rappelons qu'un sondage en ligne a été conduit et que 24 de ces carrefours multiservices enfance et famille francophones y ont participé. Ce sondage visait à mieux comprendre les développements de la qualité, bien qu'une portion des questions touchait à des composantes plus factuelles, comme les activités proposées. À ce niveau, une certaine variété, mais aussi une certaine unité, sont apparues.

En fait, contrairement aux prématernelles qui, traditionnellement, répondent à un besoin partagé par nombre de pays occidentaux de prise en charge éducative de l'enfant, les carrefours multiservices enfance et famille s'harmonisent davantage aux contextes locaux. On s'adapte alors à la variabilité des besoins et des manières d'y répondre : allant de l'animation, à l'intégration, à la détente, au divertissement ou à la formation; le tout, dans une optique où l'enfant est plus naturellement reconduit auprès de ses parents, au sein de sa famille et au sein de sa communauté. Ainsi, nous avons chaque fois été confrontés à des

²³ Cette définition est tirée du *Guide d'utilisation de la grille d'autoévaluation. Grille d'autoévaluation d'un centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) en milieu minoritaire francophone canadien*, Op. cit.

Tableau 8
CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE
ET FAMILLE FRANCOPHONES (2011)

Provinces et territoires	Nombre de carrefours multiservices
Terre-Neuve-et-Labrador	0
Île-du-Prince-Édouard	0
Nouvelle-Écosse	4
Nouveau-Brunswick	4
Ontario	10
Manitoba	12
Saskatchewan	5
Alberta	4
Colombie-Britannique	6
Yukon	1
Territoires du Nord-Ouest	0
Nunavut	0
TOTAUX	46

carrefours multiservices uniques. D'ailleurs, différentes appellations (souvent uniformes au sein d'une province) sont retenues pour nommer ces modèles de services, par exemple : centre de ressources familiales, centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE), centre de la petite enfance et de la famille (CPEF), etc. Cependant, en dépit de cette diversité apparente, nous présentons ici quatre formes de prévalence qui caractérisent ces carrefours.

Cette distinction permet de rendre compte de tendances à l'œuvre dans les communautés francophones et acadiennes. Toutefois, elle ne doit pas faire oublier que nous avons observé, dans chaque carrefour multiservices enfance et famille, un souci dirigé à la fois vers la communauté, les familles, les parents et les enfants. Mais, comme les opportunités (les modes de financement par exemple) et les efforts (les partenariats concrétisés par exemple) ne peuvent jamais être égaux, il arrive que l'une de ces composantes devienne plus saillante au moment de donner forme à un espace public de la famille.

- Une prévalence de l'enfant :

Certains carrefours multiservices s'élaborent autour d'un service de garde ou d'une prématernelle, ce qui tend à orienter ses activités. Ici, les enfants en service de garde / prématernelle agissent comme tremplin pour rejoindre les parents et la communauté, de même que pour structurer l'orientation générale des services et activités offertes.

- Une prévalence du parent :
Ces carrefours multiservices se constituent comme centres de ressources et centres d'appui, où les clientèles autour desquelles s'élabore l'offre de services sont plus directement des parents, en visant par exemple à développer diverses compétences parentales. Parfois, dans ces carrefours, on offrira une panoplie d'activités de jour qui implique à la fois les parents et les enfants.
- Une prévalence de la famille :
Le terme « famille » se réfère ici à une compréhension élargie et ouverte des liens d'importance dans la famille. On cherchera par exemple à impliquer davantage les grands-parents ou d'autres adultes jouant un rôle significatif pour l'enfant. On favorisera également des activités célébrant les familles sous toutes leurs formes.
- Une prévalence de la communauté :
Ici, nous retrouvons des carrefours multiservices qui offrent une gamme de services et d'activités dont l'orientation peut déborder du cadre directement familial (en se dirigeant par exemple vers le counselling, l'employabilité, etc.), mais où la famille demeure une préoccupation centrale dans l'orientation générale du carrefour, de ses activités et de ses services.

Tableau 9

**ÉVENTAIL DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2011
DANS LES CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE FRANCOPHONES
(pour 24 répondants répartis dans 8 provinces ou territoires)**

Programmes et services sélectionnés	Nombre total de participants	Pourcentage des répondants offrant ces activités
Activités pour adultes (parents, éducatrices, grands-parents) et enfants : groupe de jeu, heure du conte, activité de cuisine, etc.	8 777	83%
Activités pour femmes enceintes et/ou nouveaux parents : ateliers, distribution de trousse, cours prénataux, rencontres maman et bébé, etc.	2 973	86%
Activités pour parents : groupes de partage, ateliers, formations, soirées pour mamans, francisation familiale	1 071	83%
Services de prêt de ressources pour familles : livres, vidéos, CDs, trousse, musique, etc.	940	86%
Ateliers ou prêts de ressources pour les intervenants en petite enfance	636	71%
Activités pour enfants : prématernelles	366	63%
Activités pour enfants : services de garde	316	54%
Activités pour enfants : camps d'été	284	63%

DES CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE BILINGUES

Il importe de rappeler que les choix méthodologiques ont limité nos investigations aux services francophones. Cependant, ce choix s'est avéré une contrainte ici plus qu'ailleurs puisque plusieurs carrefours multiservices enfance et famille fonctionnent dans un environnement bilingue. La difficulté, au niveau de la collecte de données, réside dans l'impossibilité d'évaluer clairement la proportion de francophones touchés par ces centres et le caractère réellement bilingue du fonctionnement quotidien de ces carrefours. Il est clair, toutefois, que certains d'entre eux desservent les francophones dans des proportions assez élevées, allant de 60% à 90%; alors que d'autres ne touchent les francophones que de manière très marginale (5% à 10% de leurs services). De manière générale, on remarque que la nature des carrefours multiservices enfance et famille sans services de garde, où les activités et services n'impliquent pas une clientèle en continu (on voit souvent des blocs d'activités qui varient d'une session à l'autre) peut faciliter la mise en place d'un environnement « réellement » bilingue.

En Ontario, plusieurs carrefours multiservices bilingues relèvent du programme provincial de *centres de développement de la petite enfance*. En 2011, 28 de ces centres étaient situés dans une région désignée, les amenant à travailler dans un environnement bilingue pour répondre à la Loi sur les services en français (ce qui n'empêche pas un centre situé en dehors d'une région désignée d'offrir également des services en français). Sinon, plusieurs initiatives francophones touchant directement la petite enfance logent dans différentes agences et prennent des formes très variables – en fonction des partenaires, des financements, etc. En Ontario (au Timiskaming), une initiative originale a été mise sur pied au centre de santé communautaire, le *Carrefour virtuel*, où des agentes de liaison (dont une francophone) peuvent répondre plus aisément aux défis d'éloignement. Au Nouveau-Brunswick, les *centres de ressources familiales* se trouvent également sous l'égide du gouvernement provincial et certains d'entre eux fonctionnent de manière bilingue, alors que quelques-uns ne fonctionnent qu'en français. Dans cette province, plusieurs programmes, souvent plus près du secteur de la santé, touchent la petite enfance via des centres multiservices. Notons ici diverses initiatives telles que : *programme intervention précoce* (qui touche environ 616 enfants francophones par mois en 2011); *programme autisme* (90 utilisateurs francophones en 2011); *Von – bébé et moi en santé* (195 utilisateurs francophones en 2011), *Parle-moi* via le Réseau santé Vitalité.

LA QUALITÉ AU SEIN DES CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE

Les carrefours multiservices enfance et famille francophones que nous avons approchés ont répondu en grand nombre à notre appel de remplir un sondage en ligne sur la qualité. Certes, cet exercice visait à obtenir une idée un peu plus claire des préoccupations (forces et défis) des carrefours multiservices entourant la qualité, mais il se voulait également formateur. Nous cherchions à attirer l'attention des communautés sur divers aspects concrets de la qualité au sein des carrefours multiservices, tout en suscitant une appropriation et un dialogue entourant ces aspects. En ce sens, le questionnaire ne se voulait pas exhaustif, ni dans les indicateurs proposés, ni dans les réponses recueillies. Par la présentation de quelques points saillants et de 15 graphiques (voir annexe 1), il s'agit

maintenant de lancer un dialogue autour des principes et actions reflétant les carrefours multiservices enfance et famille établis dans les communautés francophones et acadiennes.

Il est utile de rappeler les trois principes directeurs ayant guidé l'élaboration des critères (repris dans les titres des graphiques) et des indicateurs (voir les phrases dans les graphiques, évaluées à partir d'une échelle chiffrée correspondant à : jamais, parfois, souvent et toujours).

1. Appuyer les parents et la famille dans l'adoption d'un mode de vie en français la vie durant.
2. Revendiquer et assurer la disponibilité des services périphériques en français.
3. Assurer l'engagement des parents à tous les stades de la planification, de la mise en œuvre et du développement des services.

Quelques constats positifs tirés des réponses au sondage :

- L'accueil et l'accompagnement du parent (AAP) s'avèrent sans contredit une grande force des carrefours multiservices sondés. Ce point est abordé plus en détail dans la section ci-après, mais notons pour l'instant que l'AAP témoigne d'un souci de bien informer, d'ouvrir la communication et de s'adapter aux réalités particulières des parents (bien que ce point soit moins développé en ce qui a trait aux familles immigrantes).
- Les carrefours multiservices enfance et famille cherchent à mettre en avant un environnement francophone de qualité (tout en ne négligeant pas les couples exogames), et ce, en tirant une compréhension fine des enjeux liés au contexte francophone minoritaire.
- Les carrefours multiservices enfance et famille semblent mettre en avant une réflexion sérieuse entourant leurs partenariats et se donnent divers moyens pour en mettre sur pied. Ici, les partenariats avec les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et communautaire sont les plus développés. En contrepartie, certains secteurs, moins naturellement liés à la mission des carrefours multiservices, sont davantage tenus à l'écart. C'est le cas du secteur économique et de la justice, qui présentent tout de même un potentiel.

Quelques points à travailler tirés des réponses au sondage :

- Une embûche importante des carrefours multiservices enfance et famille se trouve au niveau des conditions financières qui, parfois, présentent des limites par exemple, les possibilités de conditions de travail équitables. On ne doit pas s'étonner des difficultés liées au financement, les services de garde et prématernelles étant également confrontés à ce type de problème. Ici toutefois, le caractère plus « communautaire » et moins « éducatif » de plusieurs carrefours multiservices peut les priver d'une reconnaissance des exigences particulières liées à leur fonctionnement auprès des bailleurs de fonds actuels et potentiels.
- La mise en place, la mise en œuvre et le partage d'un programme-cadre ne semblent pas aller de soi dans plusieurs carrefours multiservices enfance et famille. On peut

penser que ces carrefours multiservices mettent en place des activités et services qui répondent à des besoins variés dans la communauté, mais que les multiples orientations prises ne sont pas encadrées dans un programme général éducatif et de développement. De fait, cette qualité – répondre aux besoins des enfants, des parents et des familles – s’inscrit forcément dans un effort de diversification de l’offre qui rend plus ardue la mise en place de valeurs, principes et orientations unifiées. Par ailleurs, l’éloignement de plusieurs carrefours multiservices d’orientations plus pédagogiques, auxquelles sont contraintes les services de garde et les prématernelles, participe également d’une pluralisation des orientations.

RECOMMANDATION

À LA CNPF

- 1) Continuer la bonification et entamer la diffusion d’un guide d’autoévaluation de la qualité pour les carrefours multiservices enfance et famille francophones en contexte minoritaire qui tienne compte des réflexions et connaissances issues de l’exercice du sondage en ligne.

Plusieurs avenues sont à considérer. Premièrement, la CNPF devrait travailler à bonifier et simplifier le cadre explicatif du guide d’autoévaluation, puis adapter certains critères et indicateurs, tels que ceux qui sont proposés dans le sondage. De même, en ce qui a trait à la diffusion du guide, il peut être souhaitable de le mettre en ligne via le site Web de la CNPF afin que les carrefours multiservices puissent consulter de manière privée leurs résultats, et les comparer d’une année sur l’autre. La CNPF devrait également encourager les carrefours multiservices à ce qu’une portion élargie du personnel, du conseil d’administration et des parents, remplisse cette autoévaluation. À ce titre, il peut être avantageux de développer des variantes du guide d’autoévaluation, par exemple une adaptée aux parents. Une diffusion élargie de l’autoévaluation permettrait d’octroyer une plus grande validité aux résultats, mais aussi de créer une synergie entourant la qualité à privilégier au sein des carrefours multiservices et les efforts à déployer pour y parvenir. Finalement, il pourrait être grandement utile de développer un guide de pratiques exemplaires (respectant et mettant en valeur les différents modèles de services intégrés) dont les composantes correspondraient aux différents critères présentés dans l’autoévaluation.

Prise en charge de l'accueil et de l'accompagnement du parent (AAP)

Il va de soi que les services en développement de la petite enfance cherchent à répondre aux besoins des enfants, mais quelle place font-ils aux parents? De plus en plus, dans la littérature et dans la pratique, on reconnaît que : les besoins et réalités des parents divergent entre eux et ils ne sont pas toujours les mêmes que ceux des enfants; les savoirs des parents s'avèrent une ressource indéniable; la participation des parents enrichit l'offre de services. Ceci étant, depuis plusieurs années déjà, la CNPF et les communautés œuvrent à peaufiner une compréhension partagée de l'AAP en contexte minoritaire francophone. Les trois dernières années ont d'ailleurs vu naître nombre d'initiatives à la CNPF en AAP impliquant des acteurs et experts en petite enfance – y compris les parents! – de tous horizons. Rose-Marie Duguay présentait d'ailleurs dans sa recension des écrits la vision générale de l'AAP²⁴ :

La vision d'un modèle en AAP est que tous les parents remplissent leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant, au sein d'une communauté qui leur fournit les conditions favorables pour réussir.

Les différents coups de sonde lancés par la CNPF au cours des dernières années permettent de voir un intérêt et un enthousiasme de plus en plus partagés envers l'AAP. Il est surtout intéressant de constater que l'approche écologique sur laquelle se fonde l'AAP est déjà largement comprise (comme principe du moins) dans les communautés francophones et acadiennes : on cherche à mettre en relation, de manière durable, l'ensemble de la communauté, les services en développement de la petite enfance, la famille, le parent et l'enfant. Les développements accélérés des carrefours multiservices en sont un bel exemple; mais aussi les relations plus étroites entre les services de garde en installation, les prématernelles et les maternelles. Il n'empêche qu'il arrive encore trop souvent que les principes et pratiques cherchant à concrétiser une telle vision soient peu connus et peu mis en œuvre.

Le présent portrait analytique a tenté de préciser notre compréhension des modes de déploiement et des défis de l'AAP au sein des carrefours multiservices enfance et famille, des services de garde et des prématernelles francophones. Nombre d'indicateurs auraient pu évaluer les différentes formes prises par l'AAP. Aussi, par souci de concision et d'uniformité, nous avons identifié quatre critères qui rendent compte des étapes importantes de l'AAP :

- Les parents ont une place centrale dans l'orientation et la conception des programmes et des services qui leur sont destinés.

²⁴ Rose-Marie Duguay, *Accueil et accompagnement des parents (AAP). Recension des écrits*, octobre 2009, Université de Moncton, p.4

- Les programmes et services reposent sur une connaissance approfondie des réalités, des besoins et des attentes des parents et familles.
- Les parents ont une place centrale dans la mise en œuvre des programmes et des services qui leur sont destinés.
- Les parents ont une place centrale dans la gestion des programmes et des services qui leur sont destinés.

Pour chacun des quatre critères, les répondants pour les prématernelles et les services de garde avaient l'opportunité d'expliquer le choix retenu.

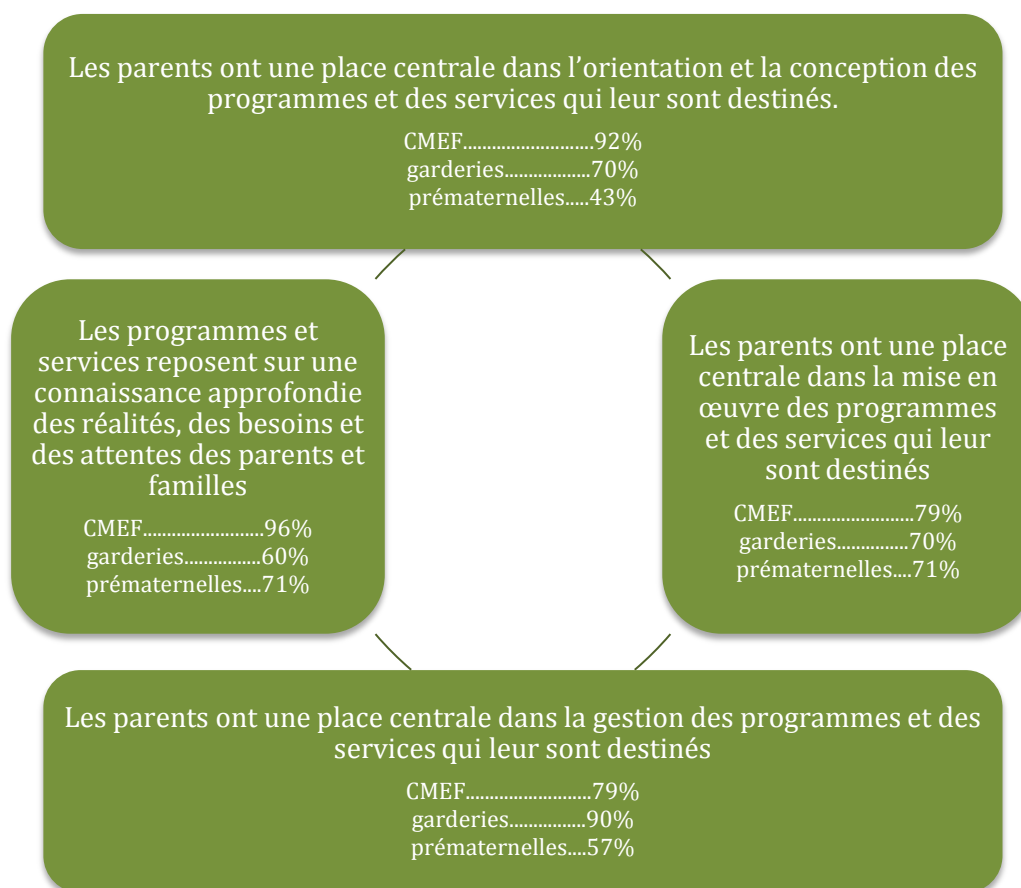
L'AAP dans la structure des services Existent par exemple :	L'AAP dans les pratiques et habitudes des intervenantes et parents Existent par exemple :	L'AAP dans l'attitude générale des intervenantes et parents. On observe par exemple :
<ul style="list-style-type: none"> • un conseil d'administration formé de parents; • des comités de parents avec des mandats et responsabilités spécifiques (création et mise en place des règlements et procédures, levées de fonds); • des partenariats entre les différents services pour promouvoir un continuum de services débutant à la période prénatale; • des structures de promotion pour identifier et attirer une grande variété de familles et de parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • des modes de communication officiels (questionnaires, agendas) visant l'identification des besoins des parents; • des activités impliquant les parents et les intervenantes où s'instaurent une relation de confiance et des partages de savoirs; • des documents facilitant la connaissance des services et environnements à promouvoir; • des moyens officiels pour identifier les besoins spéciaux des parents et familles (exogamie, immigration, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • un enthousiasme des parents à initier et participer; • une reconnaissance générale chez les intervenantes de la créativité et des savoirs des parents; • un intérêt général des intervenantes à comprendre et reconnaître les environnements familiaux particuliers et les réalités différentes des parents.

COMPRENDRE LES HABITUDES PRÉSENTES ET IDÉALES EN AAP

De manière générale, les résultats montrent bien que la majorité des services sondés intègrent l'AAP. On remarque toutefois de grandes inégalités quant à la rigueur et l'ampleur des démarches faites en AAP. Ainsi, 50% des provinces et territoires ayant participé considèrent que l'AAP est implanté souvent ou toujours au sein de leurs carrefours

multiservices enfance et famille et de leurs services de garde,²⁵ et ce, pour les quatre domaines sondés. De manière générale, les commentaires reçus montrent que les succès de l'AAP se lisent dans l'instauration d'une « culture » ou d'une « ambiance » particulière. C'est-à-dire que dans les communautés ou services évaluant positivement leurs démarches en AAP, des réflexes nouveaux s'ancrent dans différents domaines²⁶.

CRITÈRES RETENUS EN AAP ET TAUX D'ATTEINTE DE CES CRITÈRES DANS LES CARREFOURS MULTISERVICES ENFANCE ET FAMILLE, LES SERVICES DE GARDE EN INSTALLATION ET LES PRÉMATERNELLES²⁷



²⁵ Les répondants pour les prématernelles ont été moins nombreux (7 provinces et territoires) que pour les services de garde (10 provinces et territoires) ce qui nous amène à être plus prudents dans nos interprétations des résultats.

²⁶ La CNPF a œuvré à la publication de plusieurs documents portant sur l'AAP dont plusieurs ont nourri cette section. Voir en particulier celui ayant pour titre « L'accueil et l'accompagnement du parent dans les communautés francophones en contexte minoritaire : constats pertinents au domaine de la petite enfance suite à une consultation auprès de parents au Canada » (avril 2010) sur le site de la CNPF (www.cnpf.ca)

²⁷ Les pourcentages regroupent les répondants qui ont coché « souvent » ou « toujours » au critère identifié.

À l'inverse, pour les répondants qui évaluent avoir moins ou peu de succès en AAP, il semble se présenter des difficultés, petites ou grandes, dans l'ensemble des trois niveaux susmentionnés. Ces résultats rappellent que l'AAP doit s'accompagner d'une réelle réflexion sur les diverses composantes de l'expérience parentale. Les personnes sondées noteront par exemple que :

- dans l'ensemble, l'AAP « est définitivement quelque chose à travailler »
- les « parents et les bénévoles sont essouffés », en partie dû au fait que plusieurs parents aujourd'hui sont surchargés, mais aussi parce que « ce sont toujours les mêmes » qui s'impliquent.

Ainsi, l'appréciation de l'AAP connaît une gradation d'un type de service à l'autre. De manière générale, les répondants pour les carrefours multiservices enfance et famille reconnaissent davantage de succès en AAP, suivi des services de garde, puis des prématernelles. On peut penser que les carrefours multiservices, se constituant davantage autour des besoins des parents et familles, rejoignent plus aisément la vision de l'AAP; et que les prématernelles, plus centrées sur l'enfant, ont eu tendance historiquement à isoler davantage l'enfant de son environnement familial. Les résultats suggèrent également qu'il est plus aisé, pour les services de garde enregistrés comme organisme à but non lucratif, de mettre l'AAP en priorité, que pour ceux évoluant dans le privé et/ou sans fonds publics. Dans les grandes lignes, on remarque que / qu' :

- Comme les services de garde à but non lucratif sont souvent basés sur des conseils d'administration formés de parents, il n'est pas étonnant de constater que ceux-ci reconnaissent plus aisément intégrer les parents au niveau de la gestion des programmes et services. À l'inverse, les carrefours multiservices enfance et famille, mais surtout les prématernelles, peinent davantage à offrir un espace aux parents à ce niveau.
- Comme les prématernelles fonctionnent souvent à partir de programmes éducatifs préétablis, parfois via des liens étroits avec les écoles, les parents sont plus souvent mis de côté quand vient le temps d'orienter et de mettre en œuvre les programmes destinés aux enfants. À ce niveau cependant, les carrefours multiservices semblent être davantage en mesure de développer des programmes et services nouveaux impliquant les parents.
- Un écart important sépare les services de garde des carrefours multiservices en ce qui a trait à la connaissance des besoins et attentes des enfants, parents et familles. Il y aurait lieu d'investiguer cet écart pour comprendre les succès des carrefours multiservices et la nature de cette méconnaissance de la réalité parentale dans les services de garde.

RECOMMANDATIONS

À LA CNPF ET AUX PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SECTEURS

- 2) Monter et diffuser un document présentant de manière succincte les principes fondamentaux de l'AAP et les types d'actions à poser pour mettre en pratique ces principes, en fonction des différents types de services offerts.

Considérant que certaines données amassées ont montré, à l'occasion, un décalage entre l'adhésion aux grands principes de l'AAP et une application ferme de ceux-ci; et considérant que certains principes de l'AAP ont été plus difficilement mis en œuvre au sein de certains types de services; les acteurs en petite enfance issus de différents secteurs doivent se mobiliser pour développer une vision et des actions plus concrètes liées à l'AAP, qui prennent en compte les défis que rencontrent les différents types de services.

À LA CNPF

- 3) Faire davantage reconnaître l'importance de l'AAP dans les stratégies générales de promotion de la qualité dans les services en développement de la petite enfance.

L'AAP mûrit depuis longtemps à la CNPF (elle fait d'ailleurs partie de sa planification stratégique 2010-2015) et dans les communautés, alors que les réflexions entourant une systématisation des principes plus englobants sur la qualité sont davantage récentes. Ces deux types d'initiatives doivent être mieux coordonnées et arrimées.

La petite enfance, une responsabilité partagée

LA TABLE NATIONALE EN DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE FRANCOPHONE

Tel qu'il a déjà été mentionné, ce projet a cherché à mieux connaître les informations détenues et colligées par divers organismes nationaux œuvrant de manière plus indirecte au développement de la petite enfance. Pour ce faire, nous avons contacté les directions des organismes membres de la *Table nationale en développement de la petite enfance francophone*.²⁸

Cette Table est un mécanisme de collaboration intersectorielle orientée vers le développement des enfants, de la période avant la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans. Elle est coordonnée par la CNPF et bénéficie de l'appui du Ministère des Ressources humaines et développement des compétences Canada. Ses membres se sont dotés d'une vision partagée et de stratégies communes, mises en œuvre au moyen d'un « Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone minoritaire au Canada ». Le travail de cette Table doit faciliter le partage d'information et la collaboration en ce qui a trait aux initiatives touchant la petite enfance. Sa vision générale repose sur celle de la Convention des Nations Unies relativement aux droits de l'enfant, et porte plus spécifiquement sur les particularités des communautés francophones et acadiennes, en s'inspirant « des nouvelles connaissances en développement de la petite enfance : les premières années déterminantes pour l'apprentissage, le développement de la petite enfance essentiel à la vitalité linguistique, identitaire et culturelle des communautés francophones et acadiennes et l'importance de mettre en place des services et des programmes de qualité en français. »²⁹ L'historique complet de la Table, ses initiatives ainsi que les résultats qu'elle a atteints sont présentés sur le site Web de la CNPF.³⁰

QUELQUES INITIATIVES RECENSÉES AUPRÈS DES PARTENAIRES NATIONAUX DE LA TABLE

Les quelques initiatives recensées dans cette section auprès des partenaires nationaux de la Table démontrent l'importance de la petite enfance dans différents secteurs d'intervention. Nous avons regroupé ces initiatives selon qu'elles relèvent du secteur de la santé ou de l'éducation, et ce, malgré le fait que divers programmes touchent à plusieurs secteurs à la fois. Aussi, elles peuvent toucher la petite enfance de façon directe ou plus indirecte, par exemple lorsqu'elles visent plusieurs clientèles.

²⁸ Voir liste des membres à l'annexe 2

²⁹ Table nationale en développement de la petite enfance francophone, *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada. Une vision partagée de stratégies communes*, juin 2007, p.7.

³⁰ Voir au : http://www.cnpf.ca/index.cfm?Voir=sections&Id=6969&M=3641&Repertoire_No=-1007459830

1. Initiatives et services à la petite enfance offerts dans le domaine de la santé

La Société santé en français (SSF), un des partenaires de la Table, a développé une planification stratégique où étaient prévues des initiatives en matière de petite enfance, le tout intégré dans le Programme de contribution pour les langues officielles en santé de Santé Canada 2010-2013³¹. Un total de 7 projets destinés aux enfants et à leurs familles sont en cours de réalisation dans différentes provinces et dans les territoires : Centres d'appui à la famille et à l'enfance avec services et programmes de santé en français (Colombie-Britannique); Santé dès l'enfance (Île-du-Prince-Édouard); La Pirouette – En santé dès le début (Nouvelle-Écosse); Parlons ensemble : un bon départ pour votre enfant (Nouvelle-Écosse); Équipe diagnostique des troubles du spectre autistique (Ontario, districts de Sudbury et du Manitoulin); Alimentation (Territoires du Nord-Ouest); Cultiver l'avenir (Yukon). Exécutés par des partenaires de la SSF, ces projets visent un meilleur accès aux services en français, par le biais de plusieurs objectifs spécifiques : l'amélioration de l'offre et de l'accès aux services de prévention, dépistage, diagnostic et promotion d'une saine alimentation et de l'activité physique. La SSF a aussi développé le programme « Acquisition de saines habitudes de vie et rehaussement de la sécurité alimentaire chez les enfants, les jeunes et leur famille », dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Ce projet s'insère dans la lutte contre l'obésité et vise à favoriser l'obtention d'un poids santé. Une des interventions directes est celle d'« encourager l'acquisition de saines habitudes de vie chez les enfants francophones d'âge préscolaire, primaire et secondaire et leurs parents », par le biais d'une trousse.

La Coalition Babin œuvre également à la promotion de la santé auprès des nouveau-nés et de leurs parents. Elle regroupe les projets du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)³² francophone. Ces programmes nationaux opèrent à travers diverses instances communautaires dont plusieurs desservent directement les communautés minoritaires francophones, tantôt via un environnement bilingue, tantôt via un environnement francophone. De fait, ces programmes reconnaissent la langue et la culture comme un critère à considérer dans l'établissement des initiatives. Certains de ces organismes qui reçoivent des fonds de PACE et/ou PCNP sont d'ailleurs des carrefours multiservices enfance et famille, aussi certains d'entre eux ont participé au sondage en ligne sur la qualité.

De manière générale, « Le PACE fournit du financement à des groupes et à des coalitions communautaires pour leur permettre d'élaborer et de mettre sur pied des services complets et culturellement ciblés visant à promouvoir la prévention et l'intervention précoce, en matière de santé et de développement social auprès des enfants de la naissance à l'âge de six ans, qui sont exposés à des conditions à risque, ainsi qu'auprès de leur famille. »³³. Une évaluation sommative a dressé un diagnostic complet du programme entre les années 2004 et 2009 et identifie les lacunes et les points forts du programme afin de faciliter son amélioration continue. Elle constate que le PACE a « un impact positif sur la

³¹ Société santé en français, http://www.santefrancais.ca/documents/Petite_enfance_affiche_finale12.pdf

³² Nous n'avons pas pu rejoindre les personnes en charge de ce projet à L'Agence de la santé publique Canada.

³³ Agence de santé publique Canada, *Évaluation sommative du PACE 2004-2009*, 2010, Ottawa; consulté le 10 mars 2012 : http://www.phac-aspc.gc.ca/about_a_propos/evaluation/reports-rapports/2009-2010/capc-pace/overview-survol-fra.php

santé et le développement social des enfants, notamment grâce à un accroissement des connaissances et compétences sociales; une augmentation du développement linguistique et cognitif et des améliorations du comportement et des problèmes d'attention ».

De son côté, le PCNP « cible particulièrement les femmes qui sont confrontées à des situations de vie difficiles [...]. Chaque projet communautaire fournit une gamme complète de services pouvant inclure: des suppléments alimentaires; un counselling sur la nutrition et le mode de vie; l'éducation en matière de soins prénataux, d'allaitement maternel, d'attachement du nourrisson et de développement de l'enfant; le soutien social et le développement des compétences, et l'aiguillage vers des services sociaux et de santé appropriés là où il y en a. »³⁴

2. Initiatives et services à la petite enfance offerts dans le domaine de l'alphabétisation familiale

Les programmes d'alphabétisation familiale touchent fréquemment les familles des tout-petits, mais, jusqu'à présent, peu de projets leur étaient directement destinés. Ainsi, trois projets visant spécifiquement la petite enfance sont en voie de réalisation dans le cadre de l'*Initiative globale en alphabétisation familiale 2008-2013* du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)³⁵. Ils sont financés par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles du Ministère des Ressources humaines et développement des compétences Canada. Des rapports ont été publiés suite à la première étape de réalisation de chacun des trois projets. Ces rapports s'avèrent d'une grande utilité puisqu'ils abordent les défis soulevés lors de la mise en œuvre des programmes, et enrichissent l'ensemble des connaissances sur la petite enfance.³⁶

a) Le premier projet : *Améliorer la littératie des familles, un père à la fois*, a fait l'objet d'un rapport de recherche³⁷ qui rend compte de sa première étape. La recherche découle du constat que les pères sont généralement absents des programmes de littératie familiale, dans le cadre des familles vivant en milieu minoritaire, malgré le fait qu'il s'agit d'un adulte significatif dans la socialisation des enfants et que les « nouveaux pères », se définissent comme étant plus engagés qu'auparavant. Tant les études recensées dans cette recherche, que ses résultats empiriques, démontrent que « les programmes de littératie familiale ont des impacts positifs sur le développement langagier, culturel et identitaire des familles. En milieu francophone minoritaire, ces programmes contribuent à valoriser la langue française et la culture francophone. L'approche des littératies multiples que nous préconisons permet de reconnaître les apports des littératies personnelle, scolaire, communautaire et critique et s'appuie sur les forces des parents.³⁸ »

³⁴ ASPC, 2010. Évaluation sommative du PCNP 2004-2009; disponible à http://www.phac-aspc.gc.ca/about_apropos/evaluation/reports-rapports/2009-2010/cnpn-pcnp/summary-resume-fra.php

³⁵ Anciennement appelé FCAF : Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

³⁶ Il est possible de consulter ces rapports d'étape au lien suivant :

http://resdac.net/ace/alpha_familiale/initiative_2008-2013/resultats.html

³⁷ Coalition ontarienne de formation des adultes. *Recherche exploratoire sur l'implication des pères dans la littératie de leur famille*, Réseau pour le développement de l'alphabétisation et des compétences, 2009; disponible à <http://resdac.net/documentation/pdf/alphafamiliale/resultats/ontario.pdf>

³⁸ Ibid., p.83

b) La recherche : *Les grands-parents, pour un avenir en français!* a été coordonnée par le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) dans le but de « sensibiliser et outiller les grands-parents vivant en Saskatchewan en matière d’alphabétisation familiale. Cette recherche a pour but d’augmenter le nombre de grands-parents pouvant jouer un rôle important dans la vie des enfants en matière de littératie familiale. »³⁹ Cette étude confirme l’enrichissement familial, culturel et communautaire lié à une présence accrue des grands-parents dans la vie des enfants. D’autant que, selon un sondage mené auprès de grands-parents ayant des petits-enfants de 0 à 6 ans, les grands-parents accordent une grande importance à l’apprentissage du français et à la transmission de la culture francophone pour leurs petits-enfants. On peut également noter que la majorité des grands-parents considèrent leur propre rôle comme étant très important, et ce, malgré les difficultés en terme, par exemple, de temps, de distance ou de la situation maritale de leurs enfants.

c) Le projet : *L’Éveil à l’alphabétisation familiale en Nouvelle-Écosse* vise l’identification des « changements à mettre en œuvre au modèle actuel de livraison des services en alphabétisation familiale, en recrutement et en sensibilisation des parents en milieu minoritaire francophone en période de grossesse ou avec des enfants de la naissance à 3 ans, en faisant une analyse de la situation du modèle de gestion actuel, ainsi qu’en identifiant les meilleures pratiques recensées ailleurs au Canada, en matière de modèles de gestion et de programmes d’alphabétisation familiale. »⁴⁰ Les résultats préliminaires de cette recherche ont permis d’identifier diverses pratiques exemplaires, par exemple :

- Un continuum des programmes d’année en année;
- Une atmosphère relaxante et conviviale pour les parents et les enfants;
- Une promotion au niveau national, provincial et régional;
- De bons partenariats;
- Et de l’information pertinente sur l’apprentissage de la lecture.

FORMATION ET OUTILS POUR LES INTERVENANTS

Les occasions de formation et de perfectionnement des personnes travaillant dans les services en développement de la petite enfance sont importantes; elles encouragent la qualité au sein de ces services et ouvrent la porte aux questions touchant spécifiquement les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire. Une contribution importante de l’Association canadienne de l’éducation de langue française (ACELF) est le *Stage de perfectionnement pour les professionnels en petite enfance*. Celui-ci a lieu chaque été, depuis 2007. Un total de 93 intervenantes de partout au Canada ont déjà reçu cette formation de 60 heures, axée sur la construction identitaire et les besoins éducatifs des

³⁹ Service fransaskois de formation aux adultes : *Les grands-parents, pour un avenir en français ! Recherche exploratoire sur la littératie des grands-parents et sur leur implication dans la littératie de leurs petits-enfants en âge préscolaire*, Réseau pour le développement de l’alphabétisation et des compétences, 16 août 2010. Disponible à <http://resdac.net/documentation/pdf/alphafamiliale/resultats/saskatchewan.pdf>

⁴⁰ Réseau pour le développement de l’alphabétisation et des compétences, Équipe d’alphabétisation-Nouvelle-Écosse. *Rapport d’étude. L’Éveil à l’alphabétisation familiale en Nouvelle-Écosse, 2009-2010*. Publié en 2010. Disponible à http://resdac.net/documentation/pdf/alphafamiliale/resultats/nouvelle_ecosse.pdf

francophones en contexte minoritaire. Au regard des évaluations faites à la suite de chaque stage, on peut conclure qu'une grande majorité des participantes apprécient le contenu du stage et reconnaissent sa pertinence.

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est également sensible à ce besoin spécifique en matière de perfectionnement; aussi prépare-t-elle un document à l'intention des intervenants, éducateurs et enseignants, dans les services en développement de la petite enfance portant sur la réalité de la petite enfance francophone en milieu minoritaire. La FCE suit le dossier de la petite enfance, spécifiquement la garde d'enfants, en l'intégrant à l'une de ses priorités : la justice sociale. Elle préconise d'aller «vers un programme national de services de garde d'enfants qui soit universellement accessible, abordable et d'excellente qualité », afin de contrer la multiplication des services de garde d'enfants à but lucratif dans tout le Canada. Pour la FCE, « Les services à but lucratif de garde et d'éducation des jeunes enfants favorisent l'inégalité d'accès et contredisent les principes inhérents au système d'éducation publique du Canada. »⁴¹

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

Des ressources pédagogiques à l'intention des milieux éducatifs francophones continuent de voir le jour et de se diversifier. Dans les dernières années, l'ACELF a d'ailleurs mis à la disposition des intervenants la trousse d'animation : *Voir grand petit à petit*, la *Trousse des enfants en art* (lancée en septembre 2011) et la *Banque d'activités pédagogiques*. Ces ressources ont été spécifiquement élaborées pour être utiles aux services en développement de la petite enfance. Elles sont aussi amplement distribuées (via le site Web de l'ACELF, via des présentations où l'ACELF est invitée, via divers autres lieux de rencontres) et utilisées dans l'ensemble du Canada francophone.

Enfin, depuis 2007, dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie, l'ACELF réalise le concours : *Des livres pour la petite enfance*. Depuis 5 ans, 20 bibliothèques ont été octroyées aux centres de la petite enfance lauréats du concours.

⁴¹ http://www.ctf-fce.ca/Priorities/Default.aspx?index_ID=28095&lang=FR&id=91062

RECOMMANDATIONS

À LA CNPF ET AUX MEMBRES DE LA TABLE NATIONALE EN DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE FRANCOPHONE

- 1) Systématiser la mise en commun des informations, initiatives et programmes touchant la petite enfance et issus des différents organismes siégeant à la Table.

Le compte rendu des initiatives et les données récentes touchant la petite enfance et issues des organismes nationaux peuvent être utiles pour nombre d'acteurs des communautés francophones et acadiennes. Il importera de bonifier de manière continue le contenu des informations et initiatives ayant cours au niveau national et de les rendre plus visibles via, par exemple, le site Web de la CNPF.

- 2) Poursuivre la prise en charge partagée des initiatives et services à la petite enfance et le partage d'une vision et de stratégies communes.

Notre enquête et nos diverses discussions ont nettement montré une accentuation de la responsabilisation des divers organismes à l'égard de la petite enfance. Il importe que les travaux de la Table se poursuivent afin que cette mobilisation s'ancre plus solidement dans des pratiques où la petite enfance, les parents et les familles apparaissent comme des clientèles incontournables.

Conclusion

À plusieurs égards, les communautés francophones et acadiennes offrent un encadrement innovant pour la petite enfance, les parents et les familles. Le portrait analytique présenté ici montre de réels succès dans la mise en place de services de plus en plus nombreux et de qualité.

Bien que les données de 2005 présentent certaines limites, on parle d'une progression moyenne entre 2005 et 2011 de 101 % du nombre d'utilisateurs pour les services de garde, de 23 % pour les prématernelles et de 19 % pour les maternelles. On constate également une bonification de l'offre des carrefours multiservices enfance et famille et une augmentation de leur nombre : au moins 46 points de services, répartis dans 8 provinces ou territoires. La somme de ces services bénéficie à plusieurs dizaines de milliers d'enfants, ainsi qu'à leurs parents et leurs familles. Il y a de quoi être fier! D'une part, ces données démontrent un développement massif de l'offre de services préscolaires, permettant de réduire l'écart entre l'offre préscolaire et celle scolaire. D'autre part, les données en disent long sur l'appui et la reconnaissance que reçoivent ces services dans les communautés francophones. Il semble en effet que les services parviennent davantage à offrir des environnements plus ouverts et complexes où, tant les enfants que les parents et les familles y trouvent une place de choix. Il semble aussi que les relations entre les différents services à la petite enfance et avec les différents secteurs de la communauté s'améliorent. On remarque enfin qu'une conception de la qualité, propre au contexte francophone minoritaire, se met peu à peu en place, le tout au bénéfice des utilisateurs de ces services, que sont les enfants, les parents et les familles, mais aussi les communautés en général.

« Il n'empêche que les données de Rodrigue Landry nous rappellent qu'en moyenne, seulement 58,84 % de la clientèle admissible fréquente l'école de langue française. »

Il n'empêche que les données de Rodrigue Landry nous rappellent qu'en moyenne, seulement 58,84 % de la clientèle admissible fréquente l'école de langue française. Il en va de même des projections de développement formulées dans les communautés : elles demeurent assez conservatrices. Ainsi, en dépit de succès évidents, il s'avère essentiel de déployer des moyens innovateurs afin de tirer parti du réel potentiel démographique de la francophonie. Plusieurs défis doivent être affrontés, à commencer par une mobilisation limitée autour du soutien à la petite enfance, aux parents et à la famille, visible au sein du gouvernement fédéral, au sein d'une majorité de gouvernements provinciaux/territoriaux et même au sein des communautés francophones et acadiennes.

Et maintenant, comment lire la suite de cette aventure impliquant les communautés francophones et acadiennes, leurs enfants, leurs parents et leurs familles ?

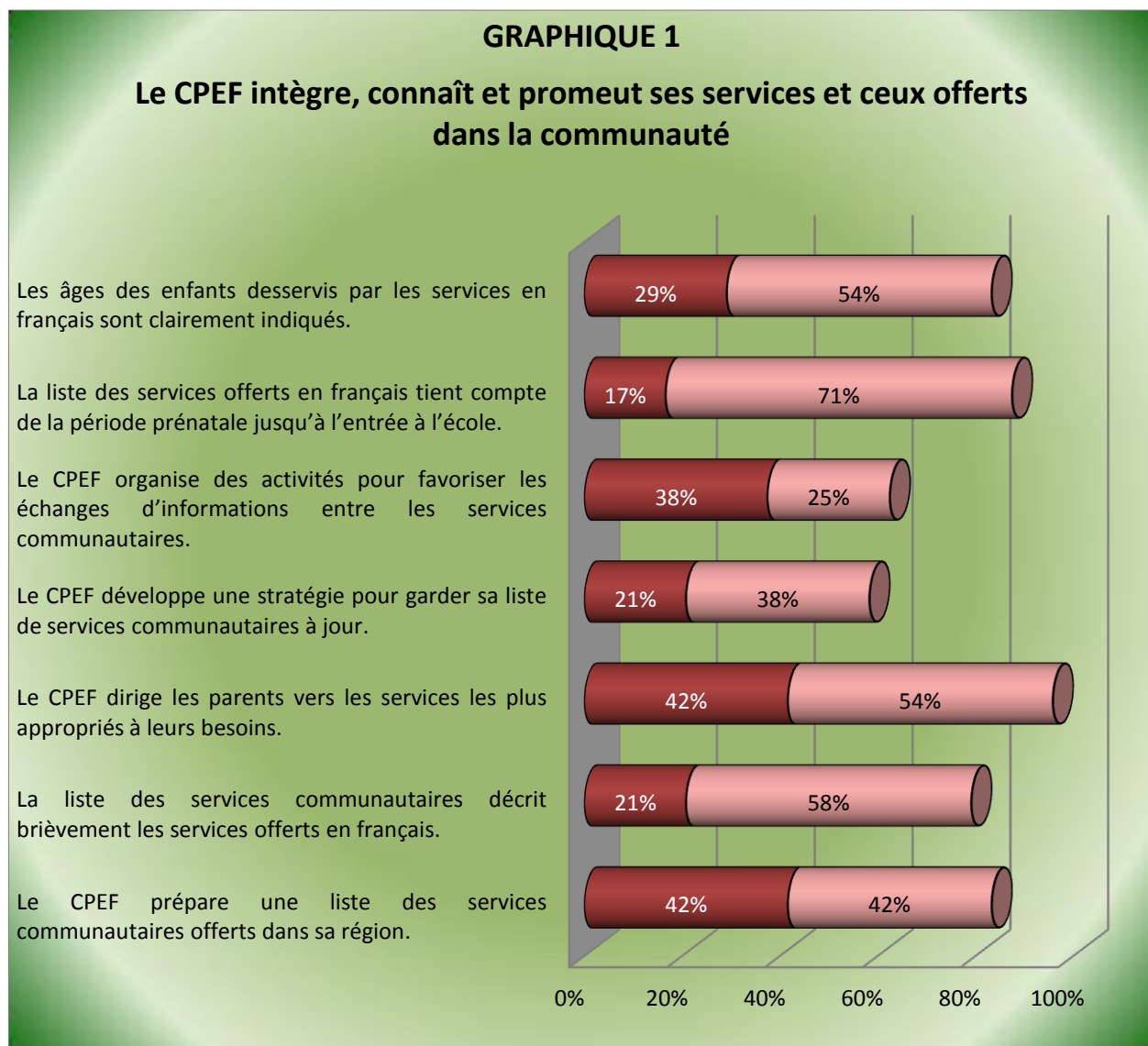
À ce point, nous ne pouvons nous empêcher de revenir aux propos des études internationales qui soulignent l'importance de mettre la qualité au cœur du développement des services à la petite enfance. Certes, les joueurs clés des communautés francophones et acadiennes œuvrant en développement de la petite enfance l'ont compris. Ceux-ci misent depuis déjà plusieurs années sur le développement de stratégies, d'outils et de formations qui font la promotion et qui affinent une compréhension partagée des composantes de la qualité en contexte minoritaire. Ainsi, on insiste par exemple sur les particularités et les possibilités offertes par les milieux minoritaires par le biais des questions identitaires, culturelles, de langue et d'ouverture. Mais ces efforts doivent s'insérer dans une démarche plus intégrée, mettant en valeur la richesse, à la fois des différents milieux de vie, des différentes composantes de la qualité et des différents types de services. De fait, pour bonifier de manière significative l'offre et la qualité des services, pour susciter également un engouement plus élargi des francophones envers leurs services, il s'avère crucial que la petite enfance soit reconnue plus concrètement comme une responsabilité partagée.

D'un bout à l'autre du pays, des enfants francophones tendent la main. Il est de notre devoir – en tant que parent, famille, responsable de service, membre d'une communauté ou décideur politique – de répondre à cette main tendue, et ce, de manière collective. Offrons-leur des communautés à la hauteur de leur imagination et à la hauteur de nos idéaux.

Annexe 1

Graphiques issus de l'autoévaluation de la qualité auprès de 24 carrefours multiservices enfance et famille francophones

** Ci-après les carrefours multiservices enfance et famille sont nommés « CPEF » en référence à une autre appellation largement répandue, soit « centre de la petite enfance et de la famille ». Cette appellation (CPEF) a été utilisée lors du sondage.



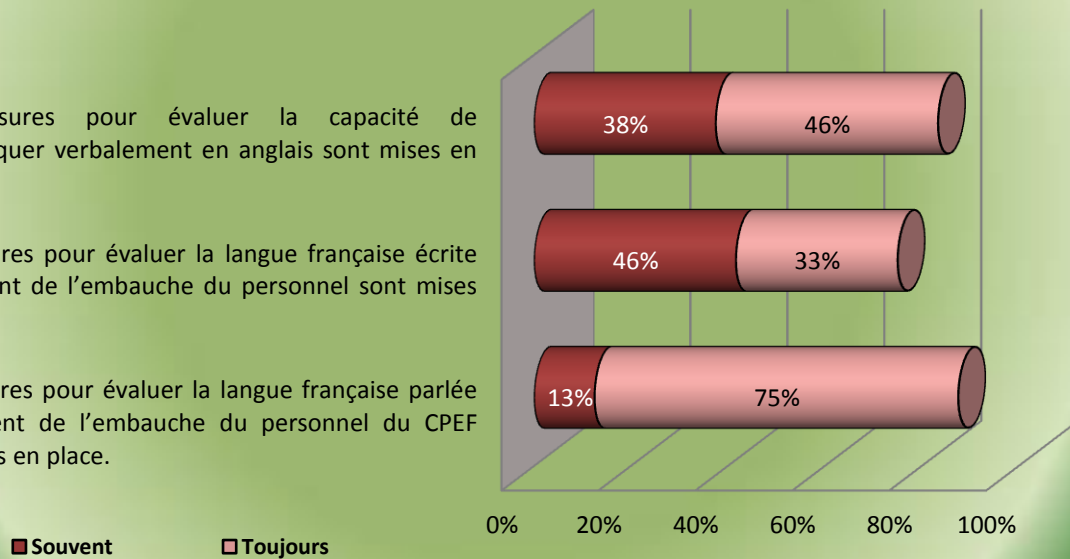
GRAPHIQUE 2

Le CPEF favorise un environnement francophone de qualité tout en répondant aux besoins des familles exogames

Des mesures pour évaluer la capacité de communiquer verbalement en anglais sont mises en place.

Des mesures pour évaluer la langue française écrite au moment de l'embauche du personnel sont mises en place.

Des mesures pour évaluer la langue française parlée au moment de l'embauche du personnel du CPEF sont mises en place.



GRAPHIQUE 3

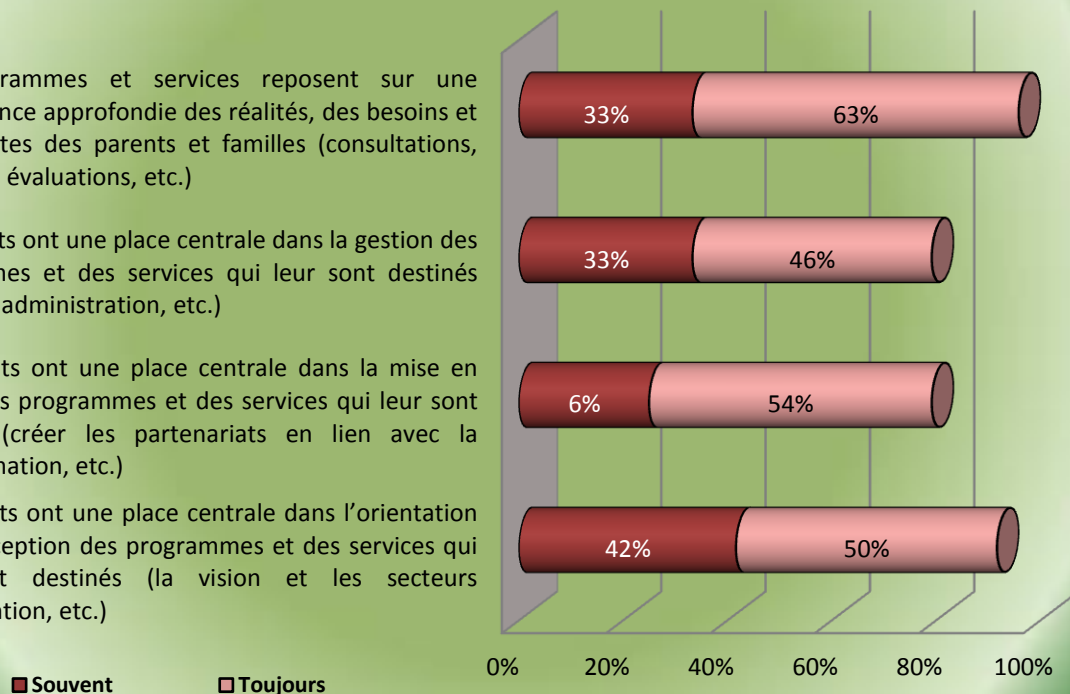
Le CPEF intègre l'accueil et l'accompagnement du parent

Les programmes et services reposent sur une connaissance approfondie des réalités, des besoins et des attentes des parents et familles (consultations, sondages, évaluations, etc.)

Les parents ont une place centrale dans la gestion des programmes et des services qui leur sont destinés (conseil d'administration, etc.)

Les parents ont une place centrale dans la mise en œuvre des programmes et des services qui leur sont destinés (créer les partenariats en lien avec la programmation, etc.)

Les parents ont une place centrale dans l'orientation et la conception des programmes et des services qui leur sont destinés (la vision et les secteurs d'intervention, etc.)



GRAPHIQUE 4

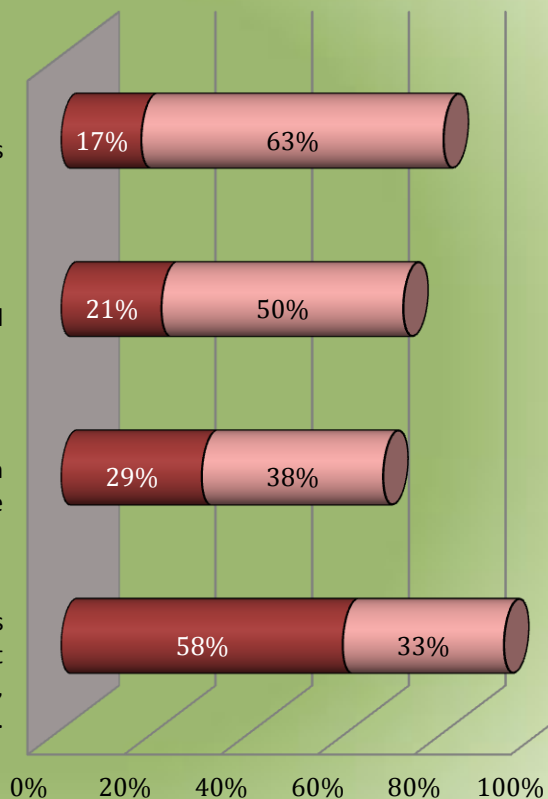
Le CPEF reconnaît les enjeux d'un contexte francophone minoritaire

La gouvernance du CPEF est assurée par des parents francophones ou ayants droits.

Le CPEF prend les moyens pour que son personnel ait accès à une formation continue en français.

Le personnel détermine ses besoins en formation continue par rapport au milieu francophone minoritaire.

Le personnel du CPEF connaît l'importance de ces enjeux : construction identitaire et sentiment d'appartenance (dimensions pédagogiques), apprentissage de la langue en milieu minoritaire,...



■ Souvent

■ Toujours

GRAPHIQUE 5

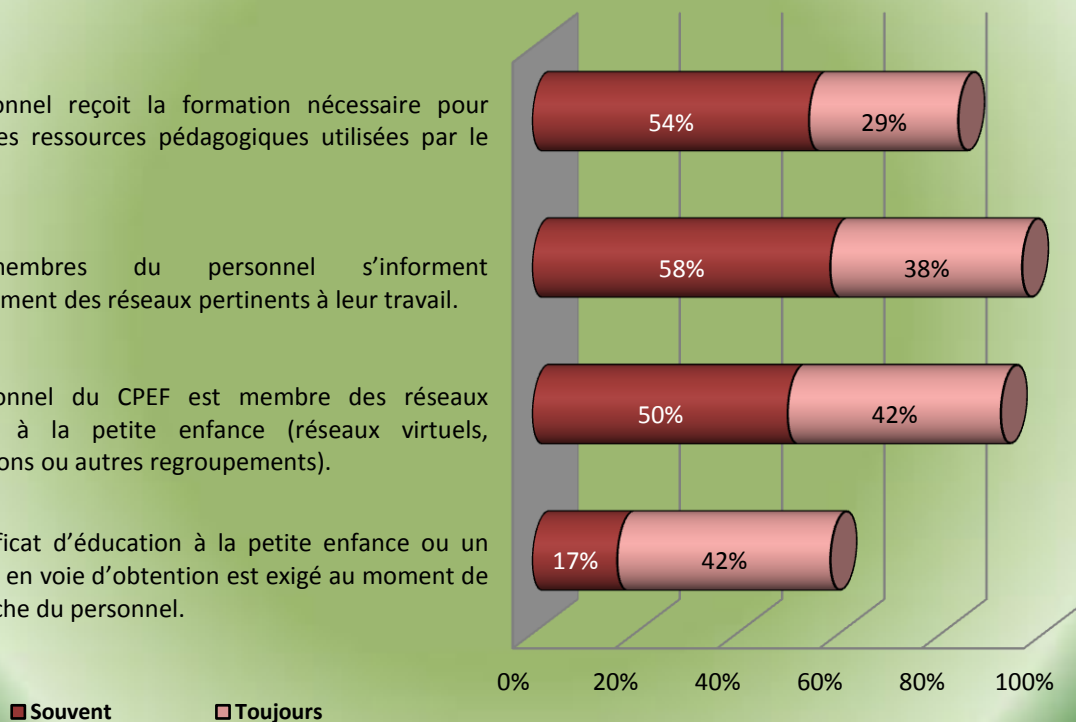
Le personnel du CPEF détient une formation adéquate et est encouragé à poursuivre l'acquisition de compétences

Le personnel reçoit la formation nécessaire pour utiliser les ressources pédagogiques utilisées par le CPEF.

Les membres du personnel s'informent mutuellement des réseaux pertinents à leur travail.

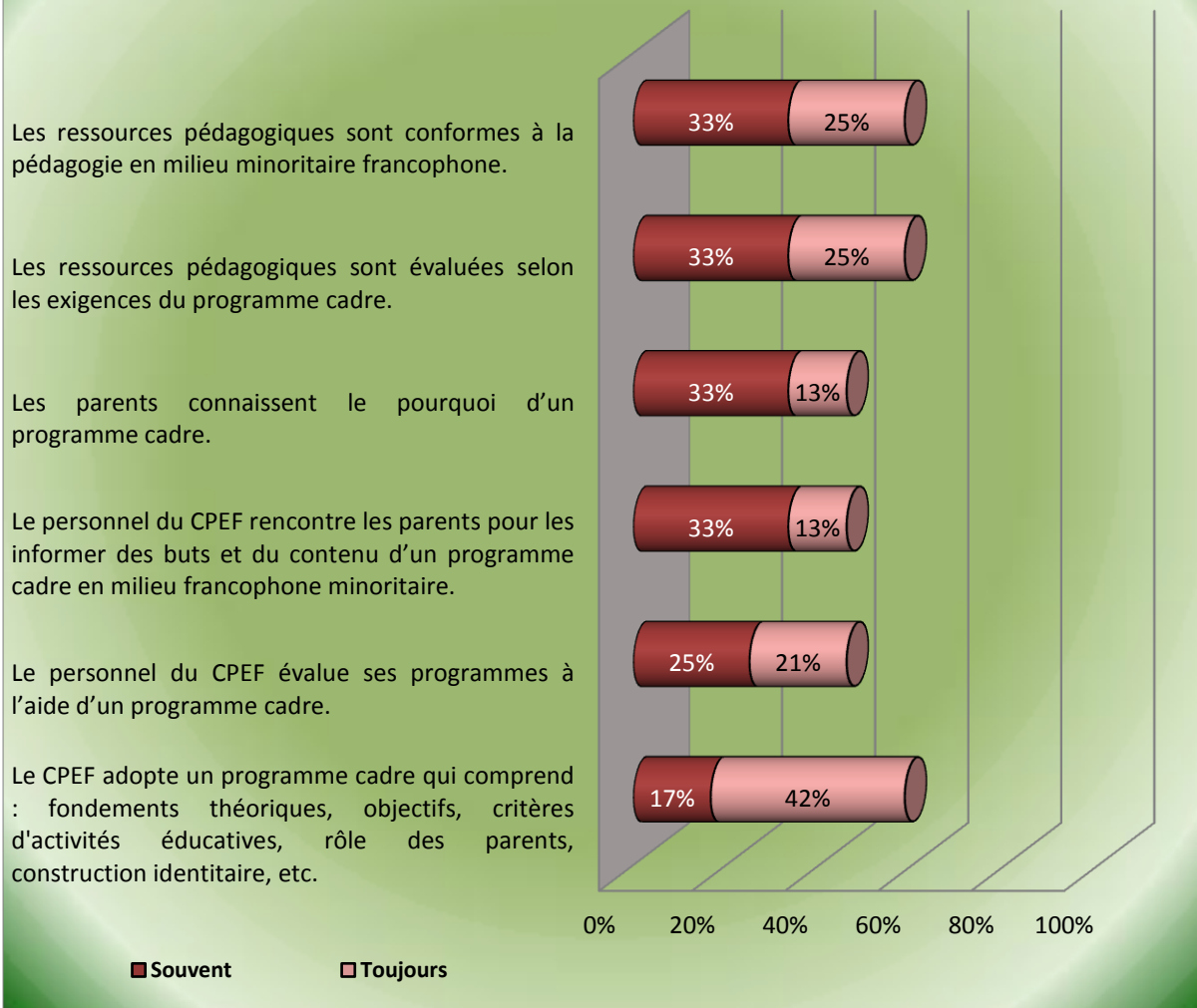
Le personnel du CPEF est membre des réseaux réservés à la petite enfance (réseaux virtuels, associations ou autres regroupements).

Un certificat d'éducation à la petite enfance ou un certificat en voie d'obtention est exigé au moment de l'embauche du personnel.



GRAPHIQUE 6

Le CPEF développe, diffuse et évalue son programme cadre



GRAPHIQUE 7

Des ressources pédagogiques renouvelées et variées sont au coeur de la programmation du CPEF

Le personnel du CPEF développe des mécanismes pour se tenir au courant des nouvelles ressources pédagogiques dans les domaines pertinents à la...

Le personnel du CPEF intègre l'activité physique et la saine alimentation dans sa programmation.

Le personnel du CPEF intègre les arts et la culture dans sa programmation.

Le personnel du CPEF utilise des ressources pédagogiques favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté.

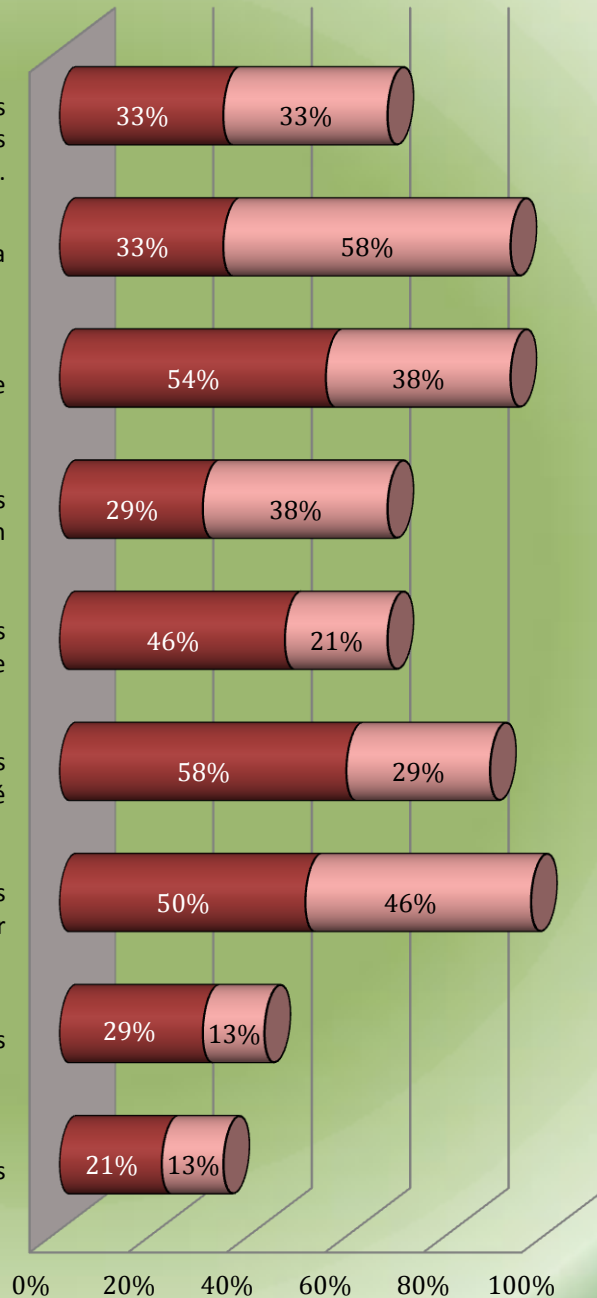
Le personnel du CPEF utilise des ressources pédagogiques favorisant le développement de l'estime de soi.

Le personnel du CPEF utilise des ressources pédagogiques favorisant la construction de l'identité francophone.

Le personnel du CPEF utilise des ressources pédagogiques favorisant le développement langagier en français.

Les parents connaissent les buts visés par les ressources pédagogiques.

Les parents connaissent les ressources pédagogiques utilisées par le personnel du CPEF.



■ Souvent

■ Toujours

GRAPHIQUE 8

Les lieux, matériaux et équipements du CPEF contribuent à l'atteinte de ses objectifs

Les locaux sont décorés avec les productions des enfants.

46%

46%

Les locaux du CPEF sont de couleurs appropriées à leur fonction.

42%

42%

Les locaux du CPEF ont des aires de jeux conformes aux normes de la province.

46%

38%

Les locaux du CPEF sont munis d'un nombre adéquat de fenêtres.

25%

38%

Le CPEF prévoit un budget annuel pour le renouvellement de matériel périmé.

25%

21%

Le matériel du CPEF est répertorié selon la date de parution.

17%

17%

Le CPEF prévoit un budget annuel pour le renouvellement de l'équipement périmé.

50%

21%

L'équipement du CPEF est répertorié selon la date de production.

38%

17%

0% 20% 40% 60% 80% 100%

■ Souvent

■ Toujours

GRAPHIQUE 9

Le CPEF est accueillant pour tous les enfants et leurs familles

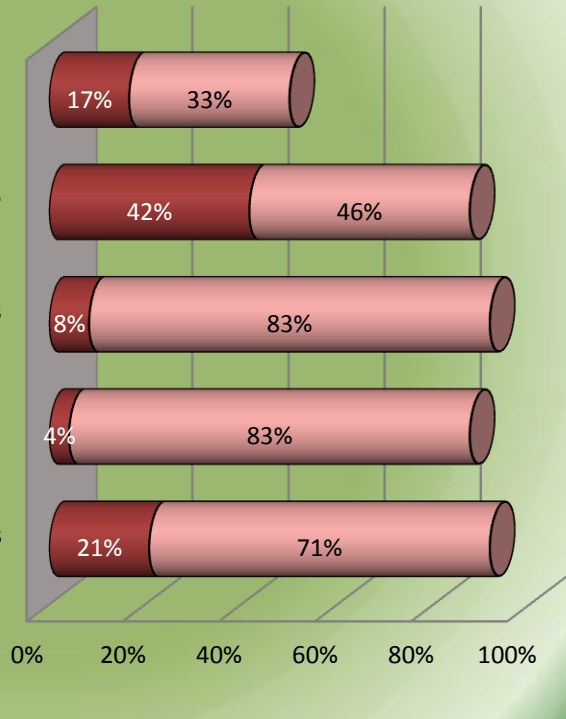
Un mécanisme d'évaluation de l'accueil est mis en place.

Les productions des enfants décorent l'aire d'accueil.

Des présentoirs offrent des ressources, des informations et des documents pour les familles.

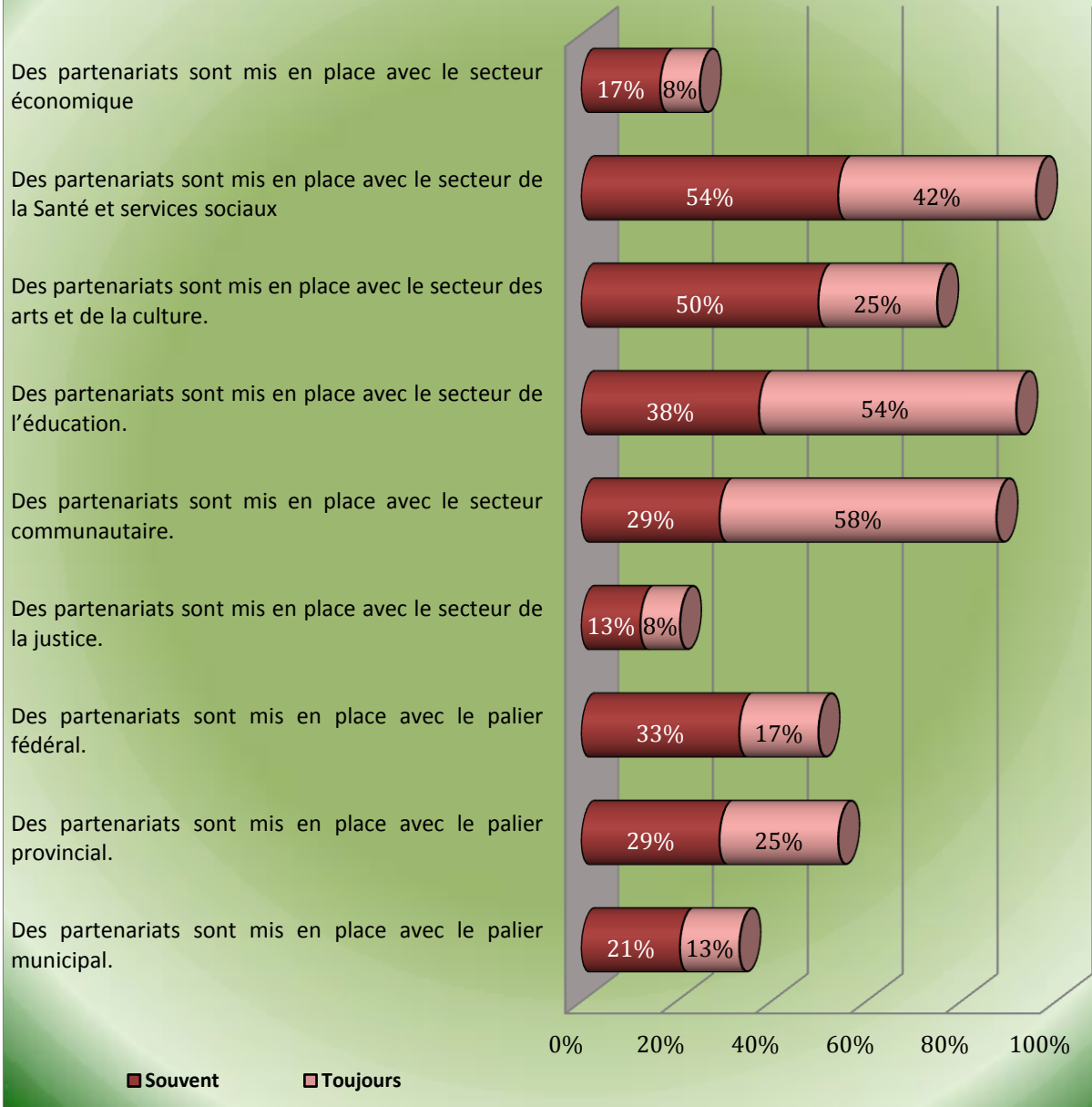
Le CPEF a une aire d'accueil pour les parents.

Le CPEF applique une politique de « portes ouvertes ».



GRAPHIQUE 10

Le CPEF établit des partenariats variés dans la communauté



GRAPHIQUE 11

Les partenariats mis en place favorisent l'atteinte des objectifs du CPEF

Des partenariats favorisant les relations intergénérationnelles sont mis en place (aînés, jeunes).

Des protocoles sont développés avec les partenaires en fonction des dossiers.

Des moyens sont mis en place pour établir les partenariats désirés.

Le CPEF détermine la nature des partenariats à établir selon leur région.

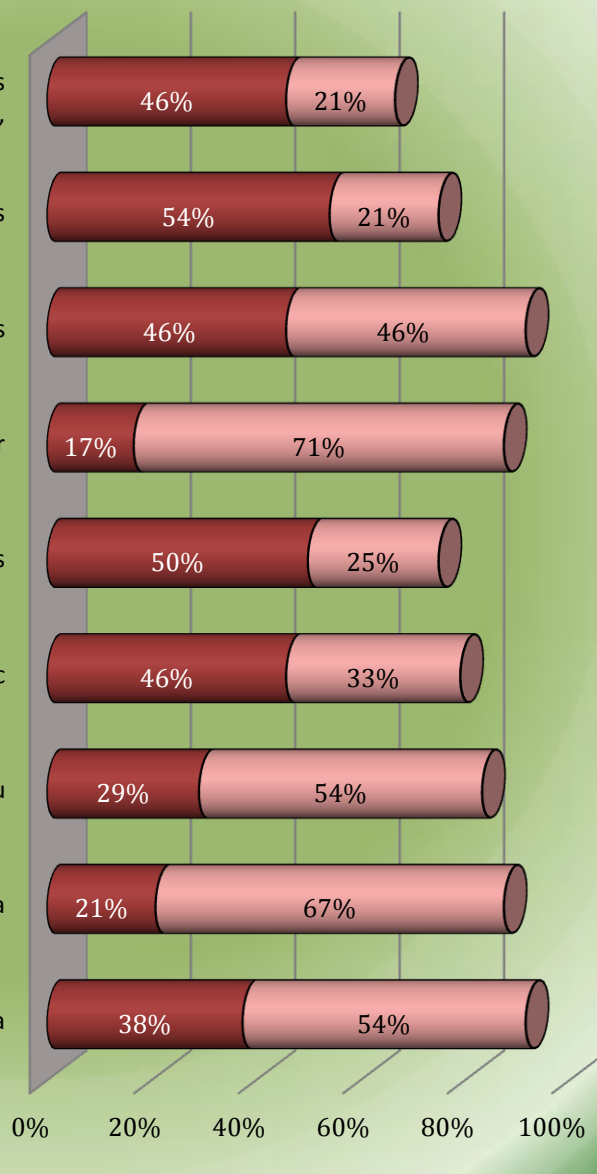
Des moyens sont mis en place pour établir les liens communautaires désirés.

Le CPEF détermine la nature des liens à établir avec les organismes communautaires.

Les partenaires s'engagent à soutenir le travail du CPEF de façon concrète.

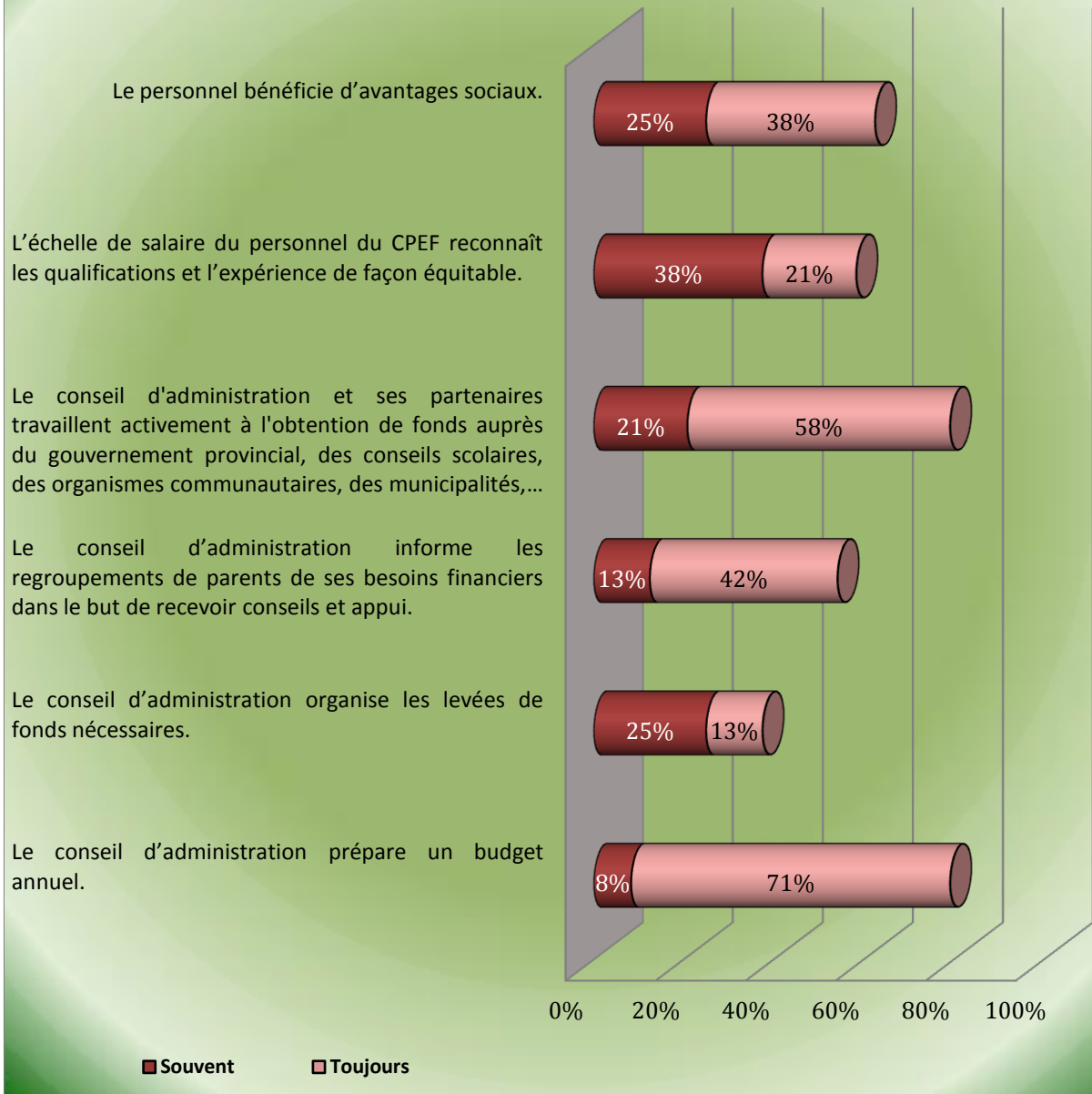
Le CPEF informe les partenaires de la vision, de la mission et des objectifs du CPEF.

Le CPEF choisit des partenaires qui partagent la même vision.



GRAPHIQUE 12

Le CPEF évolue dans des conditions financières optimales



GRAPHIQUE 13

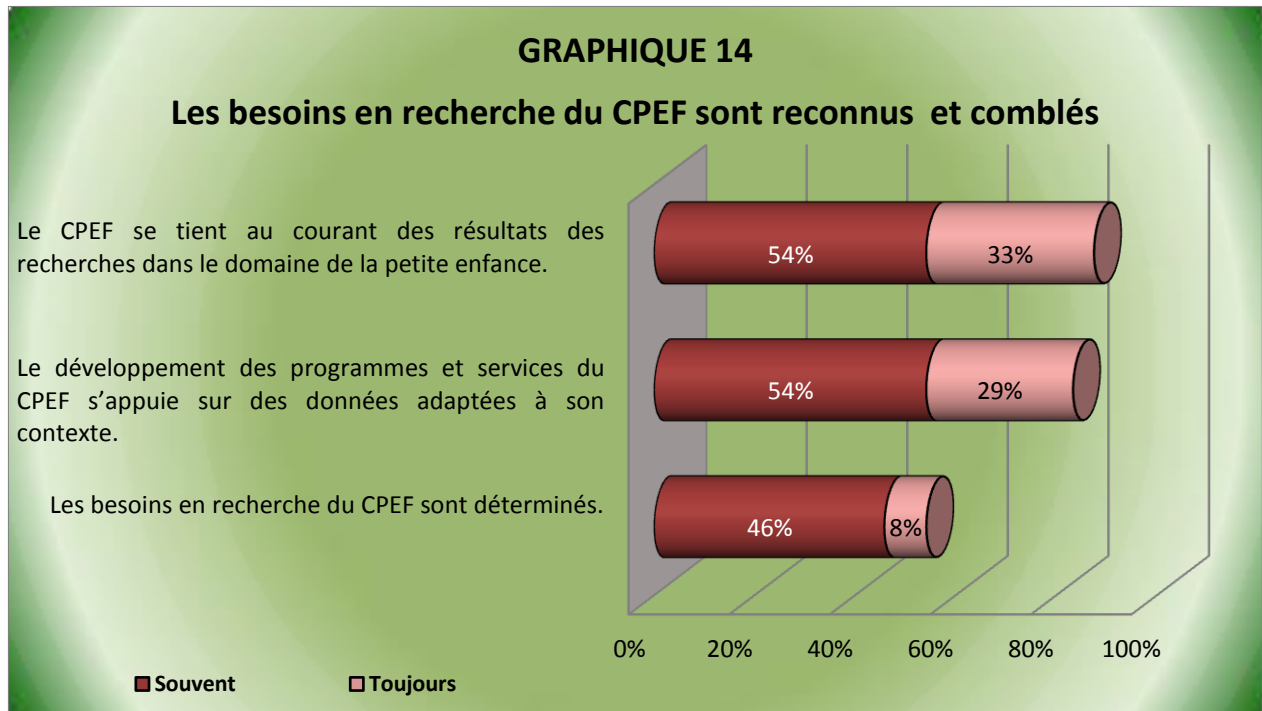
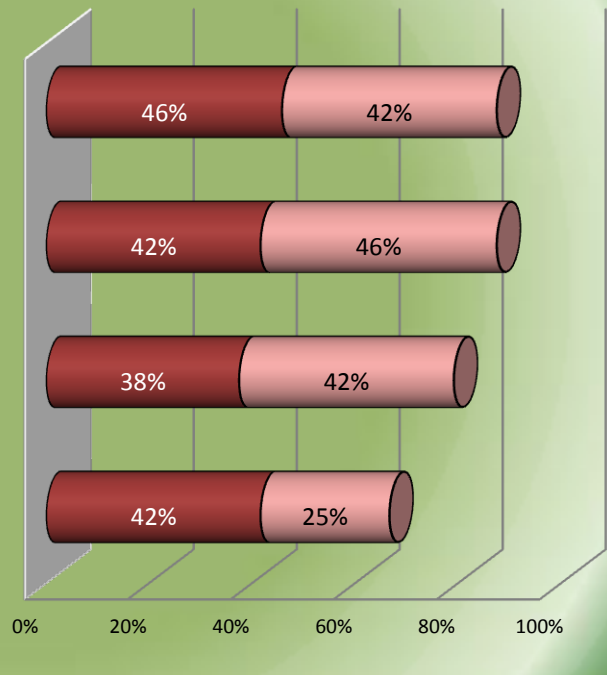
Le CPEF évalue ses programmes et services

Des responsables pour analyser la collecte des données sont choisis.

Des responsables pour faire la collecte des données sont nommés.

Des moyens pour la collecte de données sont mis en œuvre.

Des objectifs observables et mesurables accompagnés d'indicateurs sont établis pour évaluer les programmes et les services du CPEF.



Annexe 2

Liste des partenaires de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone – 2010-2011

Partenaires actifs

- L'Association canadienne d'éducation de langue française
- La Coalition Babin
- La Commission nationale des parents francophones (préside et coordonne)
- La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada
- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
- La Fédération culturelle canadienne française
- La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)
- La Société Santé en français

Intervenants sur le terrain

- Dr Rose-Marie Duguay, chercheure et formatrice à la petite enfance, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick
- Jocelyne Raymond, directrice du centre La Coccinelle, Ontario

Autres collaborateurs

- La Fédération de la jeunesse canadienne-française
- La Fédération des associations de juristes d'expression française de common law Inc.
- Le Réseau de développement économique et d'employabilité